

# Vivre à Vaugneray

Photo : Les Gouttenoires

Vie municipale p.4

Environnement p.14

Vie des associations p.32



Magazine d'information communale  
N°144 - Avril 2016  
[www.vaugneray.com](http://www.vaugneray.com)



**Soofle**  
CLIMATISATION / REFRIGERATION

**PARTICULIERS** **PROFESSIONNELS**

**Climatisation**

Nous intervenons chez vous pour toutes demandes de climatisation

**Réfrigération**

Un personnel qualifié pour répondre à vos besoins professionnels

- Etude personnalisée < > Chambres froides
- d'installation > Meubles réfrigérés
- Dépannage < > Dépannage rapide
- Maintenance < > Dépannage rapide



42, Chemin du Grossand - 69126 BRINDAS

Port. **06 60 16 56 16**

Fax : 04 78 45 56 16 - Email : contact@soofle.fr

www.soofle.fr

Des professionnels qualifiés à votre écoute **pour tous vos projets extérieurs...**

- Terrassement ■ Déconstruction
- Aménagement extérieur ■ VRD
- Enrochement ■ Assainissement



**NOUVEAU**  
LA RÉFÉRENCE FRANÇAISE EN STATIONS D'ASSAINISSEMENT COMPACTES  
**eparco**  
STATION COMPACTE INSTALLATEUR AGRÉÉ

**DELORME CONCEPT**



www.delorme-concept-tp.com

**ÉRIC DELORME**  
Z.A. - 10 rue des 2 Vallées

**VAUGNERAY**

Tél. **04 72 30 54 71**

delormeconcepttp@gmail.com



**NOUVELLE VISION**  
OPTICIEN DIPLOME

**VOTRE 2<sup>ème</sup> PAIRE<sup>(1)</sup> À VOTRE VUE POUR 1€**

...Y COMPRIS PROGRESSIFS & SOLAIRES À CHOISIR DANS LA COLLECTION FUN

GUCCI Ray-Ban POLICE AARITZA "Clyde" BAKLEY VOGUE  
Xenith benetton NEW RIP CURL CARRERA DOLCE & GABBANA  
BOVÉO ET DE NOMBREUSES AUTRES GRANDES MARQUES

**1 place du 8 Mai 1945**  
**VAUGNERAY**  
**Tél. 04 78 45 18 41**

Sous le Cinéma - PARKING GRATUIT  
Du mardi au samedi : 9h/12h - 14h/19h

**NOUVELLE VISION**  
OPTICIEN DIPLOME



Madame, Monsieur,

Beaucoup de personnes qui ont passé la cinquantaine vous diront que la jeunesse est la belle période de la vie. C'est certainement vrai, cependant nous sommes bien conscients que les jeunes vivent leur époque sans trop de références aux décennies passées, animés par le désir de vivre l'instant présent mais aussi par la volonté de construire leur avenir. Mais malgré les privilèges que donne la jeunesse, est-il facile d'avoir 15 ou 18 ans aujourd'hui ?

Il est incontestable que notre société s'est beaucoup compliquée et les jeunes d'aujourd'hui ont une foule de choses à apprendre pour connaître les codes qui leur ouvriront les portes du futur. Je crois qu'il est essentiel que notre jeunesse trouve un chemin dans toutes les informations, dans l'évolution permanente des techniques, mais aussi dans la fragilité apparente des valeurs.

L'école, au sens large, incluant le collège, le lycée, les maisons familiales rurales, les écoles professionnelles travaillent à montrer ce chemin, quoi qu'on en dise, quelquefois facilement.

Les communes, par la proximité qui les caractérise, ont aussi un rôle à jouer dans l'action qui peut contribuer à aider les jeunes à trouver leurs repères.

S'il y avait une recette miracle elle serait connue. Mais, modestement, nous pouvons penser que l'ensemble de ce qui existe sur la commune contribue à construire des personnalités ouvertes sur le monde et ayant le sens des responsabilités.

Je veux parler du travail immense fait par les associations qui, au quotidien, accueillent les jeunes générations pour leur donner l'intérêt pour le sport et ses règles, pour développer leur goût pour la culture en général, la musique, le théâtre, la danse en particulier.

Je peux évoquer, également, ce que propose la commune dans le domaine périscolaire. Nous découvrons que, par les activités proposées, de nombreux enfants approchent des domaines qui leur étaient étrangers jusque-là.

La journée du jeune citoyen qui s'adresse à tous les CM2 de la commune, et dont vous avez le compte-rendu dans les pages suivantes, s'inscrit dans la recherche d'ouverture citoyenne et d'apprentissage de la vie publique.

L'action nouvelle est la mise en place du dispositif d'information jeunesse, avec le kiosque info jeunes (KIJ). Ce dispositif, largement décrit plus loin, est là pour informer les jeunes (et les moins jeunes) sur tous les sujets qui les concernent telles les questions touchant à la santé, les études, le logement, l'emploi, les stages, les jobs.

Par ailleurs, les relations instituées entre un groupe de jeunes de Vaugneray et ceux du village de Dâbuleni en Roumanie, illustrent la conscience européenne dont ils font preuve.

La création d'un comité consultatif jeunesse, auquel des jeunes pourraient participer très facilement, devrait nous aider à mieux connaître encore leurs besoins et les points sur lesquels nous pouvons collaborer, comme le fond d'aide aux jeunes.

L'adjointe aux affaires scolaires et aux affaires sociales et la conseillère déléguée à la jeunesse, sont à l'écoute en permanence pour que leur action soit en rapport avec notre volonté de voir la jeunesse acquérir le bagage utile à sa participation à la société d'aujourd'hui et de demain.

Quant aux valeurs, elles se transmettent par l'éducation, par l'exemple que proposent les plus anciens. Lourde tâche que nous avons là, mais combien passionnante et stimulante.

**Daniel JULLIEN**

## SOMMAIRE

<b>VIE MUNICIPALE</b>	P.04
<b>ENVIRONNEMENT</b>	P.16
<b>VIE INTERCOMMUNALE</b>	P.26
<b>UN PEU D'HISTOIRE LOCALE</b>	P.32
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	P.34
<b>VIE SOCIALE ET SOLIDARITE</b>	P.36
<b>EDUCATION ET CULTURE</b>	P.41
<b>SPORTS, LOISIRS ET FETES</b>	P.54
<b>LIBRE EXPRESSION</b>	P.61
<b>ETAT CIVIL</b>	P.62

## BRÈVES DE CONSEIL

### PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES : UN NOUVEAU SERVICE

Historiquement, les services de l'Etat assuraient l'instruction des permis de construire pour le compte des communes. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, il a été décidé de reporter cette charge sur ces dernières. Pour Vaugneray, c'est grâce au travail de concertation des quatre communautés de communes adhérentes au Syndicat de l'Ouest Lyonnais qu'un service a pu se créer le 1<sup>er</sup> avril 2015 en reprenant quatre agents qui assuraient auparavant ces mêmes fonctions pour l'Etat.

Il faut désormais répartir la dépense entre les trois intercommunalités qui ont conventionné avec le SOL pour le compte des communes intéressées. La CCVL propose d'assurer 1/3 du financement et de répartir les 2/3 entre les communes participantes ; ce qui permet de lisser le coût entre les communes. Le calcul a été fait en fonction du nombre d'actes sur les 5 dernières années et en fonction de la taille de la commune. Coût pour Vaugneray : entre 5000 € et 7000€ par an.

*Délibération n° 2016/01/02 : Autorisations relatives au droit des sols – Convention à conclure avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) - Séance du 18 janvier 2016.*

### LES ÉLUS SOLIDAIRES CONTRE LA FERMETURE DE L'HÔPITAL GÉRIATRIQUE ANTOINE CHARIAL

A la suite de l'annonce parue dans la presse de la fermeture de l'hôpital gériatrique « Antoine Charial » sis à Francheville, et d'une pétition qui a recueilli en quelques jours 228 signatures sur la commune, il a été proposé au conseil de voter une motion exprimant le désaccord des élus avec cette décision. Alors que le territoire de l'Ouest Lyonnais est déjà confronté à une réduction de service dans le domaine hospitalier avec la fermeture de la clinique des Presles à Pollionnay, prochainement transférée à Ste Foy Lès Lyon, nous apprenons la décision des hospices civils de Lyon de fermer l'hôpital « Antoine Charial », établissement spécialisé en gériatrie, dans un délai de 3 à 5 ans. Cet établissement, qui a ouvert ses portes à Francheville en 1978 et qui réunit 2 services de court séjour gériatrique, 1 soin de suite et de réadaptation, 4 unités de soins de longue durée et 1 EPHAD, rend un service important à tous les habitants de l'ouest lyonnais, au-delà des communes de Francheville et Craponne, et notamment aux habitants du territoire de la CCVL. Sa fermeture va entraîner des conséquences importantes pour les familles qui ne bénéficieront plus de la proximité géographique qui permettait de rendre fréquemment visite à leurs proches hospitalisés, maintenant ainsi un lien social et familial indispensable pour les

personnes âgées, malades et isolées. De nombreux établissements d'accueil de personnes âgées situés dans l'Ouest Lyonnais ont des conventions avec cet hôpital, afin d'accueillir les patients nécessitant une prise en charge spécifique. L'éloignement aura non seulement des conséquences sur la fréquence des visites des familles mais également en termes de développement durable avec des déplacements plus longs et plus difficile sur l'agglomération lyonnaises rendus nécessaires par la concentration des services en milieu urbain. Pourtant desservi par une ligne de bus dont l'arrêt est situé à proximité immédiate de l'établissement, cet hôpital permet aux visiteurs de l'ouest lyonnais ne possédant pas de véhicule de se rendre facilement auprès des malades ou personnes séjournant en court ou long séjour. Par ailleurs, cet établissement assure aux personnes âgées de l'ouest lyonnais des hospitalisations de courte durée pour des bilans médicaux rendus nécessaires par le grand âge, sans avoir à se déplacer dans des structures éloignées et de très grande taille comme le centre hospitalier Lyon-Sud. Enfin, la fermeture de cet établissement va avoir des répercussions non négligeables sur l'emploi local. En effet, un nombre important d'emplois seront supprimés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés.

**ADOpte** la motion, telle qu'énoncée ci-avant, contre la fermeture de l'hôpital Antoine Charial.

**PROPOSE** de rassembler l'ensemble des élus des communes dont la population est concernée par ce projet afin de rencontrer les Hospices Civils de Lyon et l'Agence Régionale de la Santé pour évoquer des solutions permettant de maintenir l'établissement.

**PRÉCISE** que cette motion sera adressée aux Hospices Civils de Lyon et à l'Agence Régionale de Santé.

*Délibération n°2016 01 07 : Motion contre la fermeture de l'établissement de l'hôpital « Antoine Charial » à Francheville - Séance du 18 janvier 2016.*

### REDÉCOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

Dans un souci de meilleure répartition des électeurs, le périmètre des 5 bureaux de vote de la commune nouvelle est en cours de modification. Cela permettra notamment de rééquilibrer celui de la mairie annexe de Saint Laurent de Vaux, qui accueillera les hameaux voisins lors des prochaines élections prévues en 2017. Plus d'informations prochainement.

## JEUNESSE



### LA JOURNÉE JEUNE CITOYEN DU JEUDI 7 AVRIL 2016 : QUELLE RÉUSSITE !

**98 jeunes de CM2** ont parcouru tout au long de la journée les ateliers proposés par l'USOL, la bibliothèque et la MJC et la Mairie.

Une édition particulière puisque **10 élèves du lycée Teoretic de notre ville jumelle Dăbuleni** ont pu participer à cet événement.



**ATELIER USOL-BIBLIOTHÈQUE :** connaître son village et comprendre le monde associatif qui le tisse en créant notamment sur l'association fictive

**ATELIER MAIRIE :** conseil de jeunes citoyens avec une délibération concrète concernant l'aménagement d'un chemin de déplacement en mode doux et le vote de son nom. Il s'appellera : **« Le chemin des roumains »**, en témoignage de l'amitié entre les jeunes ce jour-là.



**ATELIER MJC :** un théâtre forum pour s'interroger sur nos différences et nos comportements citoyens.



**CLÔTURE AU CINÉVAL :** vivre un moment unique d'échanges franco roumain avec les élèves du lycée Teoretic.



**Un grand merci** aux bénévoles animateurs, aux parents, aux enseignants, aux élus impliqués dans cette aventure citoyenne.

**Sandrine ARNAUD et Patrice JESUS**

### ÉCHANGE FRANCO-ROUMAIN AVEC LE LYCÉE TÉORETIC : NOTRE VILLE JUELLE



Accueil en Mairie des 10 jeunes et professeurs

Du 4 au 11 avril : 10 jeunes accompagnés par leurs professeurs ont passé une semaine à Vaugneray, accueillis avec joie par les 12 jeunes qui sont allés à Dăbuleni, en juillet 2015 et leurs animateurs.



Tournoi sportif avec l'USOL Basket

Zoom sur ...



AUVERGNE – Rhône-Alpes\*

## LANCEMENT DU KIOSQUE INFO JEUNE



### BIENVENUE AU KIJ LES INFOS ET LES BONS PLANS PRÈS DE CHEZ SOI

#### POURQUOI UN KIOSQUE INFO JEUNE ?

- Pour proposer aux jeunes d'accéder à **une information fiable et pertinente, pour répondre à leurs préoccupations.**
- Les faire bénéficier **d'un accompagnement de professionnels qui les aident** à s'approprier des connaissances utiles tout au long de leurs parcours. Tels sont les atouts du Kiosque Info Jeune.

#### POUR QUI EST-IL UTILE ?

- **Ce ne sont pas les questions qui manquent chez les jeunes et leurs proches.** Le Kiosque Info Jeune leur propose un premier niveau d'information pour **y voir plus clair et les aider à faire des choix.**
- C'est une information fiable qui est proposée : 310 dossiers thématiques pour une vision synthétique et complète d'un sujet.

### Une appli pour une information fiable, actualisée et accompagnée par un animateur KIJ

L'information est traitée de manière pertinente pour une consultation active et fluide grâce à une application intuitive, qui permet d'offrir une information de qualité à tous les jeunes et leur entourage.

#### Vidéos métiers



- > Une approche concrète et vivante des métiers
- > 100 vidéos de jeunes actifs

#### Dossiers Actuel-Cidj

Vie citoyenne **Métiers**  
Les secteurs qui recrutent Stages  
**Etudes** Projets Bourses  
Formation continue **Handicap**  
Etrangers en France **Emploi**  
Logement **Partir à l'étranger**

- > Des réponses à toutes les questions
- > 350 dossiers thématiques
- > 40 000 adresses
- > 8000 sites internet

La valorisation des actualités régionales et locales diffusées directement par les professionnels proches des jeunes.

Un encouragement à ne pas rester seul(e) face à ses interrogations.

## BIENVENUE AU KIJ À LA MAIRIE, À LA MJC ET À LA BIBLIOTHÈQUE



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H30-12H MAIRIE- CCAS	8H30-12H MAIRIE- CCAS	<p>Ne restez pas seuls ! Passez nous voir , et vos questions ne resteront plus sans réponses !</p> 			9H-12H MAIRIE
		14H-16H MJC 16H-18H30 BIBLIOTHEQUE	14H-18H MAIRIE-CCAS 16H30-18H30 BIBLIOTHEQUE	14H-18h MAIRIE- CCAS	14H-18H MJC

Les autres partenaires du réseau KIJ qui contribuent à son développement sont la Mission Locale, Solidarité Emplois, Clair Matin, collège public Georges Charpak, collège privé Saint Sébastien, la Maison du Rhône.

Pour toute information complémentaire :  
kij@vaugneray.com ou 04 78 45 80 48 (demander le KIJ)

**Sandrine ARNAUD**  
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse





Centre Communal  
d'Action Sociale  
de VAUGNERAY

Personne n'est à l'abri d'une difficulté temporaire ou d'un besoin d'accompagnement sur un sujet donné, ainsi le Centre Communal d'Action Sociale vous accueille sans rendez-vous les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les

jeudis et vendredis de 14h à 17h au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie de Vaugneray ou sur rendez-vous au 06.83.68.76.70 avec Madame Béatrice DUMORTIER, adjointe aux affaires sociales.

### R Ô L E



#### PUBLIC

Familles  
Jeunes  
Personnes isolées  
Personnes handicapées  
Personnes âgées

#### Logement

Instruction des demandes de logement social (fichier commun du Rhône)  
Bailleurs Sociaux  
Gestion des occupations du logement d'urgence intercommunal

#### Aide sociale l'hébergement

Département (Aide Légale)

#### Veille sociale et animations

Colis de Noël  
Repas des Têtes Blanches  
Plan canicule  
Appel aux personnes seules

#### Aide au jeune à son entourage

Maison du Rhône FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)  
Mission Locale  
KIJ (Kiosque Info Jeunes)  
Planning Familial  
MJC  
CCVL  
Région (M'ra)

#### Maintien à domicile

SIPAG  
Portage de repas  
ADMR  
Maison Du Rhône (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie ADPA)



#### PARTENAIRES

##### Pôles solidarités

Fournisseurs d'Energie  
Secours Catholique  
Réseau coup de pouce  
Maison du Rhône  
Aide alimentaire  
Solidarité Emplois

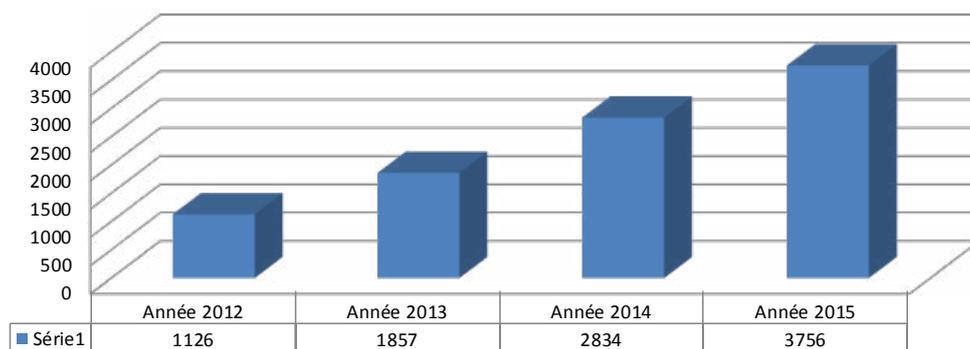
##### Aides

(remboursables ou pas)  
Maison du Rhône  
CPAM CARSAT  
CAF, MSA  
Caisse de retraite  
Caisse complémentaire  
Centre communal  
Fonds sociaux (SOU, APEL...), collège, lycée

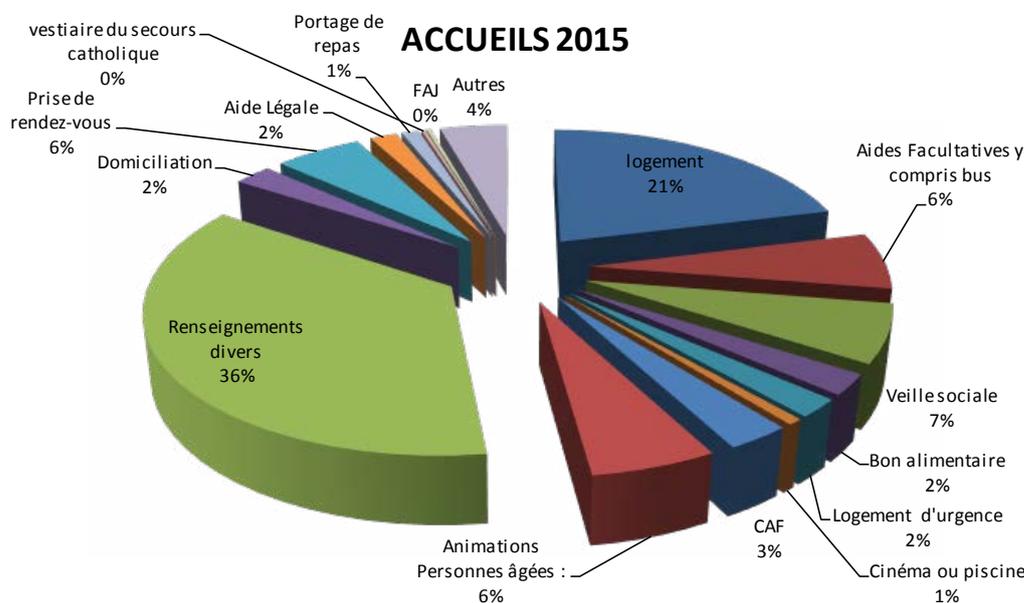
## LE CCAS EN 2015, QUELQUES CHIFFRES...

### ACCUEILS du CCAS

Le CCAS a assuré 3 756 accueils en 2015 : guichet, téléphone, visite à domicile, courriel.



### L'accueil, ce sont divers sujets :



La majeure partie du travail du CCAS consiste à accueillir, renseigner et orienter les administrés de la commune sur divers sujets : difficultés ponctuelles diverses, logement, aide légale, démarche auprès des différentes administrations, etc...

Pour les ménages en difficulté, après constitution et étude du dossier, le CCAS peut venir en soutien temporaire.

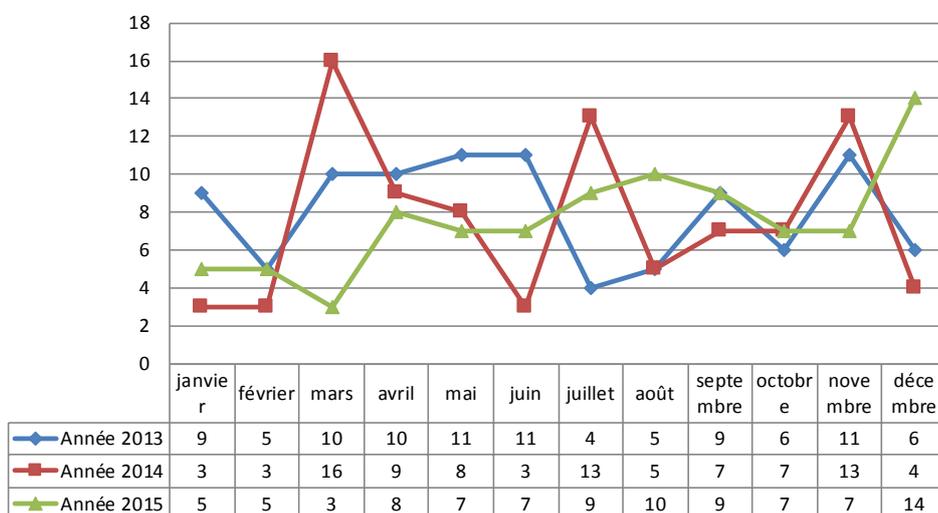
### Pour ouvrir une demande de logement social

Présentez-vous (sans RDV) sur les accueils du CCAS.

Avec les pièces d'identité des adultes, le livret de famille et les deux derniers avis d'imposition sur le revenu. Le RFR (revenu fiscal de référence) étant un des principaux critères afin de pouvoir prétendre aux logements sociaux.

La commune compte un certain nombre de logements sociaux avec des bailleurs tels que l'OPAC, IRA, Alliade... mais est aussi bailleur social avec un parc de près de 50 logements sociaux.

### Demandes de logements

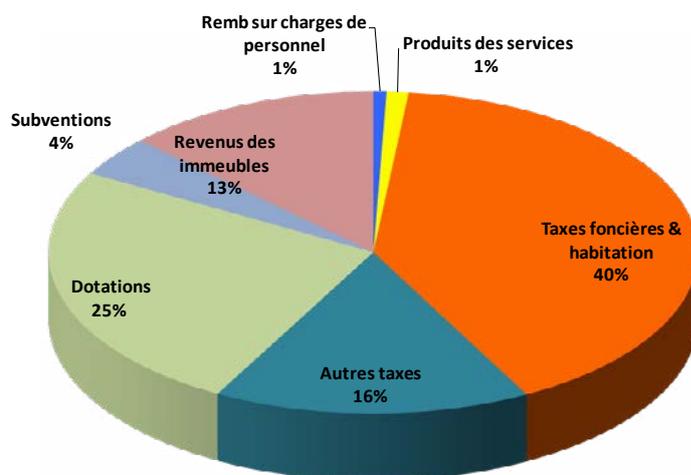


**Béatrice DUMORTIER**  
Adjointe déléguée aux affaires sociales

## FINANCES



### Budget Général 2015 Nature des recettes, fonctionnement et investissement



Bien que l'exercice 2015 fut le premier de la commune nouvelle de Vaugneray (Vaugneray- St Laurent de Vaux), l'exécution budgétaire s'est déroulée conformément aux prévisions.

Les recettes fiscales n'ont connu qu'une faible augmentation due à la seule évolution des bases, les taux communaux n'ayant pas été modifiés en 2015.

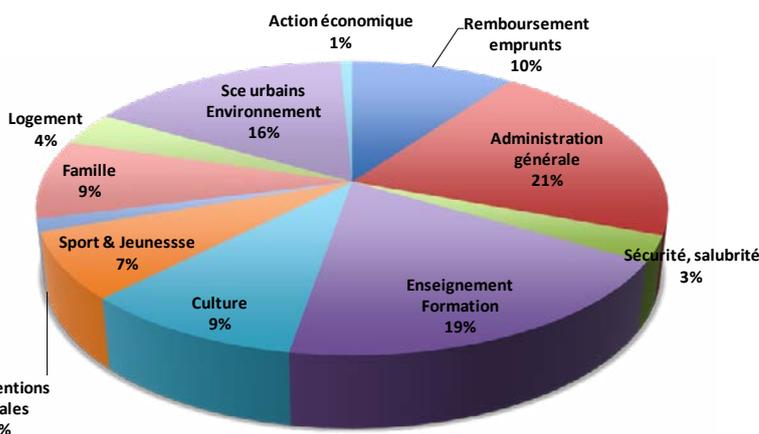
En 2016, les taux de l'ancienne commune de St Laurent de Vaux seront alignés (à la baisse) sur ceux de l'ancienne commune de Vaugneray. Cela va générer une baisse de recettes d'environ 6.000€ pour la commune nouvelle qui a été prise en compte dans l'élaboration du budget.

Alors que les dotations de l'Etat aux communes et aux intercommunalités baissent de façon significative en France depuis trois exercices, Vaugneray bénéficie jusqu'en 2017 du maintien de la « dotation globale de fonctionnement » (667.000€ en 2015).

Dans ce contexte de stabilité des recettes, nous devons faire face à une augmentation de dépenses obligatoires sur lesquelles nous n'avons pas la maîtrise : taxe liée au manque de logements locatifs sociaux, fonds de péréquation intercommunal et communal.

De nouvelles dépenses viennent également modifier les équilibres. L'instruction des permis de construire assurée auparavant par l'Etat est maintenant à la charge de la communauté de communes et des communes, soit environ 6.000€ pour Vaugneray en 2016. La réforme des rythmes scolaires est aussi une charge nouvelle à laquelle nous devons faire face depuis deux exercices.

### Budget Général 2015 Répartition des dépenses, fonctionnement et investissement



Bien qu'ayant renégocié favorablement des contrats ces dernières années (assurances, gaz, électricité) ces nouvelles conditions n'ont pas compensé l'évolution des dépenses et nous constatons une érosion de notre épargne.

Nous devons plus que jamais être vigilants sur les choix que nous avons à faire en fonctionnement comme en investissement.

Dans le domaine de l'investissement, 2015 a été une année prudente. En 2016, les axes principaux sont le centre bourg, le patrimoine communal et culturel... Cette année sera aussi l'année de la réflexion et des études pour la rénovation de la salle des fêtes, projet important à l'échelle de notre commune.

Vaugneray est également entrée dans un processus de mutualisation de moyens, avec la CCVL et entre communes de la CCVL. De nouvelles organisations se mettent en place ou sont en réflexion dans des domaines très divers comme les ressources humaines, le matériel ou les équipements sportifs.

Nos objectifs restent l'amélioration du niveau de service, la pérennisation du soutien aux associations et la sauvegarde de taux d'imposition raisonnables.

## FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL

- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

- Son intégration est progressive :

2012 : 580€	2015 : 37.032€
2013 : 10.165€	2016 : 58.000€
2014 : 25.252€	

## BUDGET PRINCIPAL, INVESTISSEMENTS 2015 PRINCIPAUX PROGRAMMES

Centre bourg : 82.071,10€  
 dont parking clinique 49.270,10€  
 Subventions : 17.033,09€

Jeux d'enfants,  
 skate parc : 45.735,06€  
 Subvention : 4.424,00€

Le Griffon : 226.773,56€  
 Subventions : 107.087,71€

## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nous portons la plus grande attention à l'évolution du résultat de fonctionnement (dépenses-recettes de fonctionnement). Il constitue avec d'autres recettes comme la taxe d'aménagement et le fonds de compensation de la TVA, l'autofinancement des investissements. L'arrivée de nouvelles charges obligatoires non compensées par une progression de recettes a tendance à le réduire.

2012 : 494.941,67€
2013 : 696.841,56€
2014 : 473.198,28€
2015 : 404.987,56€

La capacité d'investissement de la commune se situe actuellement entre 800K€ et 1M€ par an avec les taux actuels de fiscalité.

## TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a fait le choix de reconduire en 2016 les taux 2015 de la commune de Vaugneray :

- Taxe d'habitation :	10,30%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,89%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,26%

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Un dossier de demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local a été déposé pour divers travaux de rénovation thermique dans les bâtiments communaux pour une dépense de : 105.000€.

- Un test d'installation d'ampoules LED sur l'éclairage public de deux rues va être réalisé : 30.000€.

- Réalisation de cheminements doux et stationnements de vélos : 25.000€.

## BUDGET ANNEXE « BÂTIMENT RUE DE MALVAL »

Après perception des subventions restantes, le budget annexe sera clôturé en 2016.

Le budget général participe au financement :

- Prise en charge du déficit : 2%.
- Le parking et la salle commune restent à disposition de la commune.
- Le local professionnel pour lequel un loyer est perçu. Les logements sont financés par un emprunt dont le remboursement est couvert par les loyers.

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2016

### Centre bourg :

- Place de la Mairie 60.000€
- Rue du Babillon 80.000€
- Aménagements et accessibilité

### Patrimoine communal :

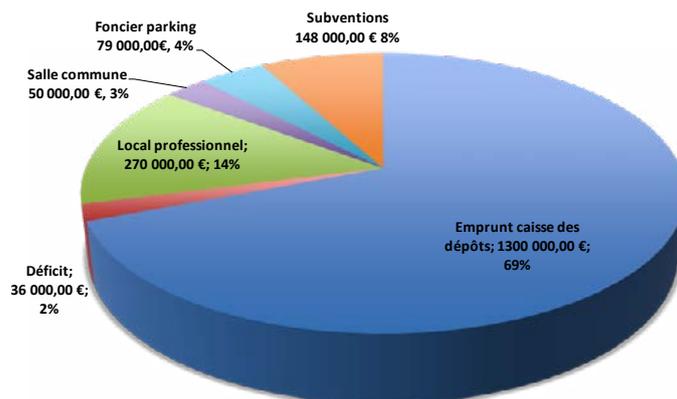
- Maison du jardin Vialatoux 350.000€
- Locaux d'activités, communaux et logements

### Etudes pour rénovation

extension de la salle des fêtes 100.000€

### Clos des Visitandines,

cloître et lieux d'exposition 190.000€



Daniel MALOSSE, Adjoint aux finances

## AFFAIRES SCOLAIRES



Le budget 2016 vient d'être voté.

Différents aménagements vont pouvoir être réalisés :



- l'acquisition d'un nouveau poste TNI (tableau numérique interactif): cela montera à 5 le nombre de classes équipées sur la commune de Vaugneray.

- l'achat de matériel sportif, de mobilier... afin de continuer à équiper les classes.
- l'accessibilité de l'école de Saint Laurent de Vaux (mise aux normes des toilettes au rez de chaussée).
- mise aux normes de sécurité de l'école de Saint Laurent de Vaux (accès direct de la classe située au premier étage dans la salle des fêtes)

**Rappel : pensez aux inscriptions de vos enfants pour la rentrée scolaire 2016-2017.**

**Prendre contact auprès de la Mairie de Vaugneray : 04.78.45.80.48**



## SAINT-LAURENT-DE-VAUX

### QUOI DE NEUF CHEZ LES ST LAURENT DE FRANCE ?

Quand paraîtront ces lignes, un conseil d'administration des St Laurent de France se sera déroulé le 1<sup>er</sup> et 2 avril à St Laurent de Vaux ; l'occasion d'échanger sur l'organisation de la rencontre des St Laurent qui se déroulera cette année dans le Rhône, les 8, 9, 10 et 11 juillet à St Laurent de Chamousset.



Moment riche d'échanges et de convivialité, moment important de rencontres entre des personnes connues maintenant depuis plusieurs années, c'est aussi

l'occasion de découvrir les différentes régions de France par leurs spécialités culinaires, leurs spectacles ou danses. Une amitié est née, des liens se sont créés.

Avec la rencontre 2016 à St Laurent de Chamousset, proche de notre village, c'est peut-être une occasion supplémentaire de nous rejoindre, de découvrir la tenue de ces rassemblements devenus maintenant traditionnels.

Le programme détaillé peut être consultable sur demande. Néanmoins, vous pouvez déjà noter les principales animations du week-end :

- Samedi soir 9 juillet : soirée festive
- Dimanche 10 juillet à 15 h : défilé des délégations
- Lundi 11 juillet matin : découverte du traditionnel marché aux veaux.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter le 04.78.45.92.66.

**Raymond MAZURAT**  
**Maire délégué, membre de l'association**

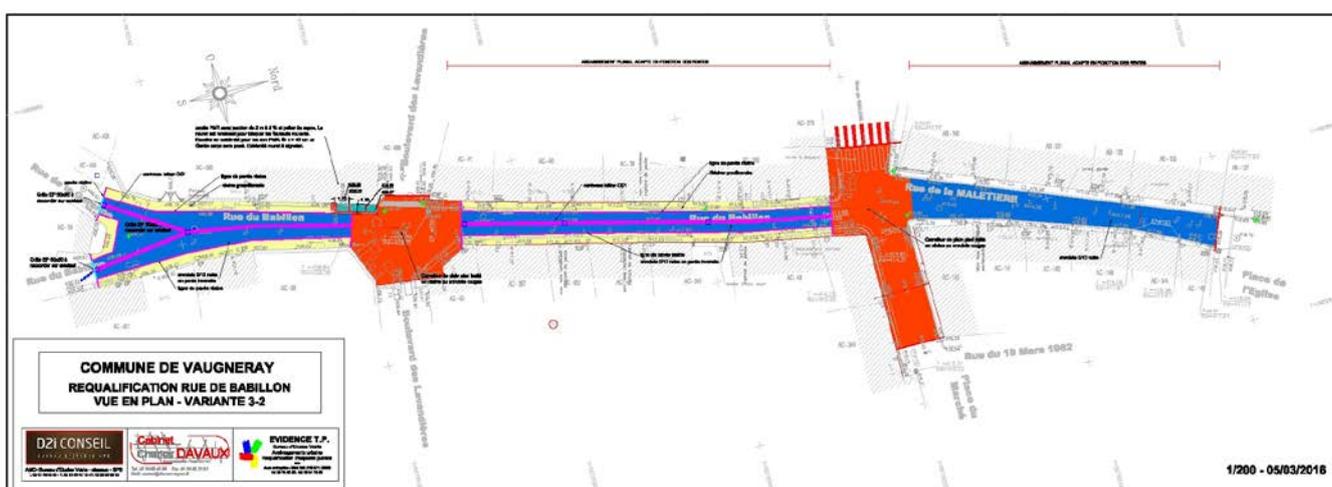
## VOIRIE



### RUE DU BABILLON

Les études pour l'aménagement sont en cours, avec la reprise du réseau d'assainissement, la création d'un réseau d'eaux pluviales et la reprise de la chaussée. Les travaux sont prévus pour l'année 2016. Nous envisageons la réalisation de 2 plateaux non surélevés à chaque carrefour Lavandières/Babillon et Malval/

Babillon/Maletière. A ce carrefour, nous mettrons en place un sens prioritaire aux véhicules sortant du village en direction de Malval. Dans le cadre des travaux, nous en profiterons pour réaliser l'accessibilité des commerces aux abords du projet.



### RUE DU CHARDONNET

Les travaux d'enfouissement des réseaux sur la portion du haut débuteront début avril pour une durée d'environ 3 semaines.

### LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Des écopièges ont été installés sur les pins du parking des gîtes et au lotissement sous la maison blanche afin de lutter contre ces nuisibles, leur pouvoir urticant et leur reproduction. La « douceur » de cet hiver a permis aux agents de la voirie village de faire un grand tour de nettoyage des grilles d'eau pluviales sur l'ensemble de la commune nouvelle.



### CIMETIÈRES COMMUNE NOUVELLE

Un colombarium a été mis en place à St Laurent de Vaux par une société dans la continuité de l'allée qui a, elle, été rénovée par les équipes de voirie avec des bordures bois pour la délimiter, un bidim et du nouveau gravier. Pour le nouveau cimetière de Vaugneray, les inters-tombes ont été décaissées, de la bâche et du gravier ont contribué à l'amélioration du visuel et du désherbage manuel. L'allée d'accès a été décaissée, du bidim et de la pierre bleue compactée permettent une meilleure circulation. Ces travaux ont été réalisés par les équipes de voirie et les brigades vertes.

### ZÉRO PHYTO

Nous entrons dans notre 3<sup>ème</sup> année de lutte non chimique de la gestion du désherbage sur les espaces communaux. Avec la commune nouvelle et l'agrandissement des zones en agglomération, il reste des points à améliorer sur les différents modes d'action. Nous faisons le maximum pour satisfaire tout le monde, en trouvant d'autres moyens et solutions comme réaliser des aménagements, ou nettoyer des grands axes à la balayeuse mécanique. Merci de votre compréhension.

**Henri Coquard, Adjoint à la voirie et les équipes de voirie**



### LISTE DES PERMIS STATUÉS ENTRE LE 20/12/15 ET LE 20/03/16

**PC 69 255 15 R0029**  
**CLINIQUE DE VAUGNERAY**

Rue de la Maletière  
Aménagement et extension  
du bâtiment principal  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0037**  
**M. COUTURIER J. Marc**

Lieu-dit «Le Martin»  
Construction d'un hangar  
agricole - Permis refusé

**PC 69 255 15 R0043**  
**MACIMMO**

Rue des Chaponnières  
Construction d'un ensemble  
de 10 maisons groupées  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0045**  
**M. SERVE Guy**

Chemin du Michon  
Construction de 3 maisons  
groupées - Permis accordé

**PC 69 255 15 R0026-M1**  
**SCI GUIDOMI**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Modification de surface  
et aspect extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0050**  
**M. LAISSU Hervé**  
**et Mme AYGON Nathalie**

Lot «Les Hauts du Bourg»  
Construction maison  
individuelle

**Permis accordé**  
**PC 69 255 15 R0051**  
**M. REVOL Nicolas et**  
**Mme EVEILLARD Sabrina**

Route de Bordeaux  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0052**  
**M. et Mme CHAMOULEAUD**  
**Renaud et Clémence**

Chemin du Stade  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0053**  
**SCI de l'Atelier**

Chemin de la Charlisse  
Transformation d'un atelier  
en 2 logements  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0054**  
**M. DOMINIQUE Yoann**

Allée des Tilleuls  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0055**  
**M. FISCH Aurélien**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0056**  
**M. et Mme ANIA Simon**  
**et Justine**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0057**  
**M. JULLIEN Cédric et**  
**Mme CHOLTON Jennifer**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0058**  
**M. OLIVIER Emeric et**  
**Mme DE OLIVEIRA Caroline**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 11 R0046-M1**  
**Mme BILLOIS Anne-Cécile**

Route de Malval  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0059**  
**M. CORNIER Thibault**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0061**  
**M. DUSSAUD Franck**

Chemin du Stade  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0042-M1**  
**M. BRUSSON Xavier**

Chemin du Michon  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0062**  
**M. et Mme DAMON Loïc**  
**et Isabelle**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Construction maison  
individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0063**  
**M. BESSON Yannick**

Chemin de Samazange  
Abri de jardin  
Permis refusé

**PC 69 255 12 R0094-M3**  
**M. GICQUEL Arnaud**

Rue du Chalombard  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 14 R0050-T1**  
**M. OUADAH Mohamed et**  
**Mme RAHIL Vanessa**

Rue de Lyon - Transfert  
permis maison individuelle  
Permis accordé

**PC 69 255 16 R0001**  
**M. LE CLEUYOU Ronan**

Rue de la Maletière  
Construction maison  
individuelle

**Permis accordé**  
**PC 69 255 16 R0002**  
**M. et Mme PITAUD David**  
**et Patricia**

Chemin du Stade  
Construction maison  
individuelle  
Permis refusé

**PC 69 255 14 R0048-M1**  
**M. et Mme PEREIRA**  
**Fernando et Bella**

Chemin de la Charlisse  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 16 R0003**  
**M. BOYER J. Sébastien et**  
**Mme BRIOU Céline**

Lot «Les Hauts du Bourg»  
Construction maison  
individuelle

**Permis accordé**  
**PC 69 255 16 R0004**  
**M. SPINAZZE Laurent et**  
**Mme MAMET A. Priscille**

Lot «Les Hauts de  
Montferrat»  
Construction maison  
individuelle  
Permis refusé

**PC 69 255 16 R0005**  
**M. LONGO Laurent et**  
**Mme CAPPAL Delphine**

Lot «Les Hauts de  
Montferrat»  
Construction maison  
individuelle  
Permis refusé

**PC 69 255 15 R0031-M1**  
**INOVEAM**

Rue du Dronaud  
Modification de l'aspect  
extérieur, accès et altitude  
niveau sous-sol

**Permis accordé**  
**PC 69 255 15 R0057-M1**  
**M. JULLIEN Cédric et**  
**Mme CHOLTON Jennifer**

Lot «Le Clos de Bellevue»  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé

**PC 69 255 15 R0021-M2**  
**M. HONORE Jimmy et**  
**Mme PAPIN Elodie**

Route de Bordeaux  
Modification de l'aspect  
extérieur  
Permis accordé



## GESTION DES CONTRATS

### UN NOUVEL ÉCLAIRAGE «LED» SALLE STELLA PERRACHON

Le nouveau système d'éclairage « LED » de la salle de basket Stella Perrachon est opérationnel et procure une très nette amélioration de la prestation pour tous les utilisateurs (homologation H1) ainsi qu'une baisse très forte de la consommation d'électricité (estimée à -68%) soit plus de 1 600€ d'économie annuelle ! Ainsi, l'investissement réalisé sera rentabilisé en six ans environ. Ce sujet, débattu en commission sport avec les élus et les utilisateurs, montre qu'il est maintenant possible d'améliorer les coûts de fonctionnement et les prestations grâce aux progrès réalisés sur les systèmes d'éclairage de forte puissance. D'autres études sont en cours comme l'éclairage du boulodrome et une « pré-étude » a été demandée pour l'éclairage du terrain « honneur » du Stade de Chanconche.

*Ancien éclairage*



*Nouvel éclairage LED H1*



**Philippe LARGE**  
Adjoint délégué aux Sports

### QUAND L'UNION FAIT LA FORCE

Le boulodrome couvert de Vaugneray construit dans les années 85 avait bien besoin d'un coup jeune. C'est pourquoi sur proposition du Président de l'association de gestion, une entente a été établie entre la Mairie de Vaugneray et les clubs boulistes qui fréquentent les terrains de boules. La municipalité de Vaugneray finançant la peinture et le petit matériel (rouleaux, pinceaux) et les adhérents des clubs boulistes fournissant les "bras" pour la réalisation des travaux.



Cette installation sportive permet chaque semaine à plus de 100 pratiquants de la boule Lyonnaise jeunes et moins jeunes de s'adonner à leur sport favori dans de bonnes conditions matérielles. L'ouverture du boulodrome aux sociétés environnantes contribue en même temps à perpétuer la bonne humeur et la bonne entente entre tous les fidèles de la boule. La Société Sportive de Vaugneray (A.B.V) qui vient de remporter les deux derniers concours (Mornant et Craponne) doit sans doute une part de ses succès au fait de pouvoir s'entraîner quelles que soient les conditions atmosphériques.

Rappelons que le boulodrome couvert de Vaugneray est ouvert au public les lundi, vendredi, et le samedi, s'il n'y a pas de concours.

**Jacky ROUX**  
Communication A.B.V

## CAFÉ-RÉPARATION

### SUCCES POUR LA SECONDE EDITION

Le second **Café-Réparation de Vaugneray** s'est déroulé le **samedi 30 janvier**, de 9h à 12h sur la place des Cadettes sous un beau soleil hivernal ; la température restant malgré tout fraîche, tous les participants ont pu se réchauffer avec un café ou un bon vin chaud agrémenté de quelques délicieux gâteaux faits « maison ». Nous avons « inauguré » à cette occasion le tout nouveau barnum acheté par la municipalité.

Pour cette seconde édition, plusieurs « stands » encadraient l'atelier réparation : la **Ressourcerie de Chazelles-sur-Lyon**, «**De Fil à Fil**» nous a montré une façon de recycler nos vieux vinyles avec son atelier **recup'art**, tout en collectant quelques objets (environ 20kg) qui seront revendus dans leur boutique au lieu de finir à la déchèterie ; mais aussi un stand de présentation des **jardins partagés de Vaugneray** et du **Défi famille à énergie positive** sur Vaugneray et, enfin, un **atelier soudure** très apprécié pendant lequel ont été créés plusieurs des trophées Art Scène remis aux artistes à la fin de leur spectacle.



Les réparateurs n'ont pas chômé non plus : **20 objets** ont été diagnostiqués, la moitié environ ont été remis en état d'utilisation dont deux vêtements par notre couturière experte ; le reste étant principalement du petit électroménager. Au global plus de **25 kg de déchets évités !**

Pour le prochain café réparation du **4 juin**, nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles qui vont venir étoffer l'équipe des réparateurs et apporter de nouvelles compétences ; ainsi nous aurons un spécialiste de la réparation d'objets ou de petits **meubles en bois**, une personne qui pourra vous donner des conseils pour **entretenir votre ordinateur**,

un ou deux **techniciens vélo**, des « forgerons » pour **rénover et retremper vos burins et broches émoussés**, et toujours nos réparateurs « **multi-services** », nos **couturières**, notre **atelier soudure** et... nos stands Développement Durable : jardins partagés, Défi famille mais aussi :

**Un atelier couture « recyclage tissus » ; apportez vos vieux jeans, vos vieilles chemises... Isabelle vous montrera comment en faire de magnifiques sacs !**

**Fil à Fil présentera un autre atelier de recyclage de vos vieux tissus mais sans couture !**

Et toujours la récupération des objets dont vous voulez vous séparer sans les jeter.



Si vous souhaitez participer à notre manifestation et grossir les rangs des bénévoles bricoleurs, n'hésitez et faites-vous connaître auprès d'Olivier Derozard via la mairie en indiquant vos compétences.

Rendez-vous le 4 juin avec vos objets à réparer pour notre prochaine matinée conviviale pour échanger autour d'une tasse de café ou d'un verre.

**Prochaine date 2016 : samedi 17 septembre.  
A retenir dès aujourd'hui.**

## ÇA BOUGE AU COMITÉ CONSULTATIF DÉVELOPPEMENT DURABLE !

### Qu'est-ce que c'est une Ressourcerie ?

Les ressourceries, ou recycleries, sont des établissements ayant pour objectif principal de favoriser le ré-emploi ou la ré-utilisation de certains matériaux considérés comme des déchets. Ces installations proposent une solution aux collectivités et aux entreprises pour l'élimination de déchets tels que les encombrants et les Déchets Industriels Banals (DIB). D'un point de vue historique, cette démarche suit celle entamée par des structures comme Emmaüs et ENVIE par exemple.

### Et si on montait ensemble une Ressourcerie ?

En septembre 2014, sur l'initiative de la mairie, des habitants de Vaugneray, se sont réunis en Comité Consultatif Développement Durable. Parmi les cinq sous-comités thématiques formés, le sous-comité valorisation des déchets est le groupe qui s'est intéressé au projet Ressourcerie associative avec Atelier de Chantier d'Insertion (ACI).

Le succès de «De Fil à Fil» sur un territoire assez semblable au nôtre peut être considéré comme un bon indicateur de succès : pour 136 tonnes collectées, le chiffre d'affaires des deux magasins est de plus de 100.000 € sur une année.

Nous sommes sûrs que vous avez reconnu les trois piliers du développement durable : Environnement, Social et Economique. Non ?

### Et alors ?

Et alors nous vous invitons à nous rejoindre dans l'aventure. Tout reste à faire, toutes les bonnes volontés seront bienvenues. Nous avons besoin de personnes de Vaugneray, mais aussi des autres communes de la CCVL : Thurins, Messimy, Brindas, Yzeron, Grézieu-la-varenne, Pollionnay, Ste Consoce ou autres.

N'hésitez pas à faire passer le mot et à bientôt !

**Ana DA SILVA**

### Pourquoi donc une Ressourcerie chez nous ?

Ce projet de ressourcerie associative avec Atelier de Chantier d'Insertion (ACI) répond à un triple besoin :

#### Créer une activité d'insertion sur le territoire.

Sur le plan social, le projet de création de la Ressourcerie revêt un intérêt certain: il n'existe pas de structure d'insertion sur le territoire de la CCVL.

Le projet Ressourcerie présente un fort potentiel en termes d'activités d'insertion professionnelle car il touche simultanément de nombreuses activités liées (transport, manutention, artisanat, commerce...).

Cela correspond à autant de postes sur lesquels pourront être remobilisés les savoir-être et les savoir-faire des personnes embauchées en vue de leur retour à l'emploi ordinaire/classique, garantissant ainsi un plus grand succès dans leur accompagnement.

#### Réduire les déchets et les valoriser.

En 2014, 166 tonnes d'objets (76 tonnes en 2013) ont été récupérées par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sur le site de la déchetterie intercommunale (CCVL). Il s'agit principalement de vêtements et de livres.

#### Créer une activité commerciale d'économie circulaire.

La cible principale de la Ressourcerie est le particulier, tant au niveau de la collecte que de la vente. Cette activité commerciale d'économie circulaire n'est pas réellement présente sur le territoire, et trouvera sans aucun doute sa clientèle. Dans un second temps, une autre cible potentielle serait les entreprises pour la collecte de certains déchets industriels ou la vente. Egalement, la CCVL pourrait être cliente sur les activités de collecte de cartons, de déchets verts, etc. Des partenariats pourront être mis en place avec des éco-organismes collecteurs comme Ecologic (collecte et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques), ou Valdélia (collecte et traitement des déchets de mobilier professionnel).

## LA CENTRALE VILLAGEOISE

### CONCEVOIR ENSEMBLE DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR NOTRE TERRITOIRE

Tout a commencé en septembre dernier, lorsqu'avec un groupe d'élus de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL), nous nous sommes retrouvés à découvrir la formidable aventure menée par un groupe de citoyens et d'élus de la commune des Haies pour développer des énergies renouvelables : **la Centrale Villageoise Photovoltaïque des Haies**.

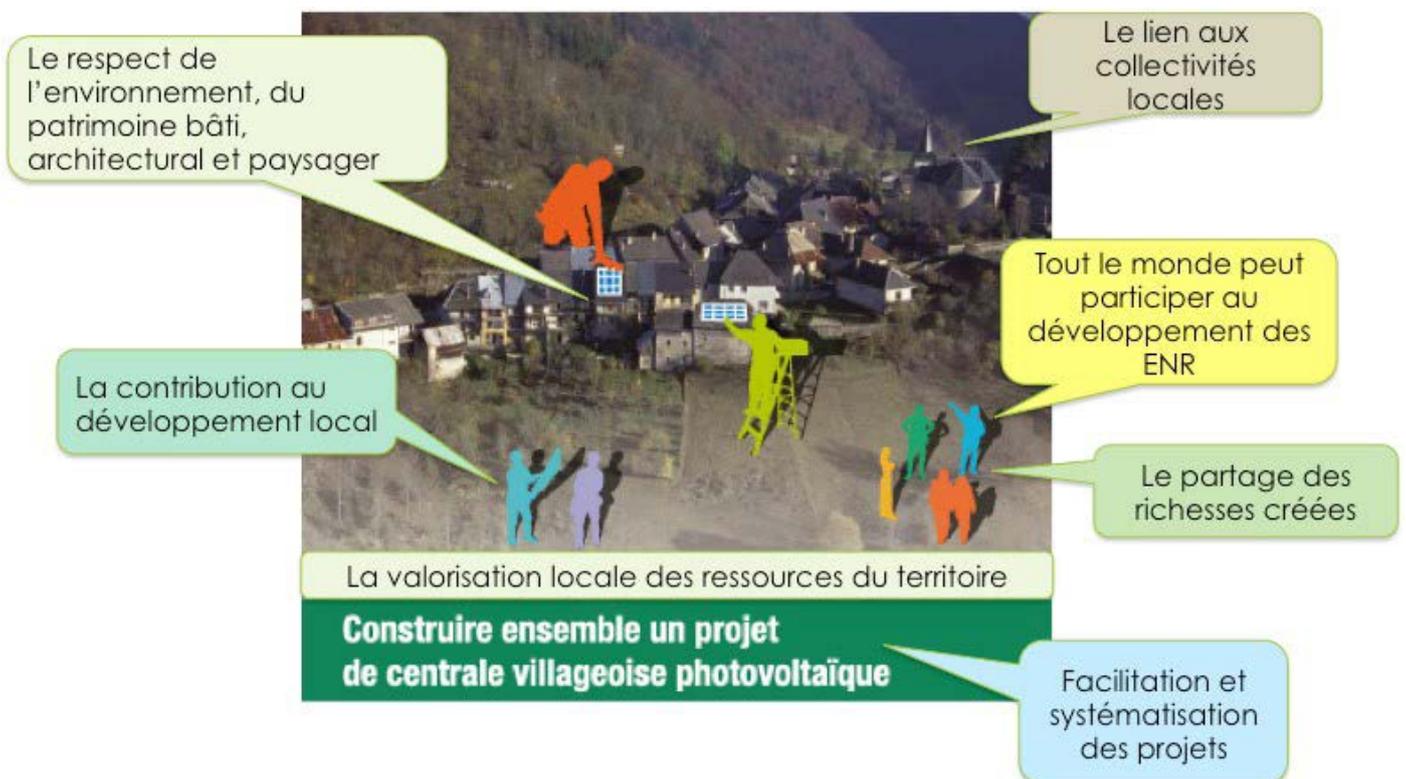
Accueillis par un homme chaleureux et enthousiaste, Hervé Cuilleron, Président de la SAS « Centrales Villageoises de la Région de Condrieu », nous l'avons écouté avec attention nous présenter le concept et comment la SAS, gérée de manière coopérative, en est arrivée à **louer des toitures** de particuliers et de bâtiments communaux pour y poser des **panneaux photovoltaïques** et ainsi **produire de l'électricité**.

### LE CONCEPT DES CENTRALES VILLAGEOISES<sup>1</sup>

Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs Naturels Régionaux de la Région Rhône-Alpes, les **Centrales Villageoises** sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les **énergies renouvelables** sur un **territoire** en associant **citoyens, collectivités** et entreprises locales.

**Développement local, appropriation citoyenne** des enjeux énergétiques, participation aux **objectifs des territoires** en matière d'énergies renouvelables, prise en compte des **enjeux paysagers** et **exigences de qualité technique** sont les valeurs phares de la démarche Centrales Villageoises.

*<sup>1</sup>Les projets pilotes de Centrales Villageoises ont été accompagnés techniquement par « Rhônalpénergie-Environnement », et ont fondé la mise en place d'un modèle reproductible dans les territoires ruraux. Le nom des Centrales Villageoises est déposé à l'INPI. Les figures sont issues et ou adaptées du site [www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)*



Les Centrales Villageoises ont une **dimension citoyenne** importante et les sociétés locales créées laissent une part prépondérante aux citoyens dans leur mode de gouvernance.

Le **soutien des collectivités locales** est un préalable important au démarrage des projets qui sont ancrés à l'intérieur d'un territoire qui s'engage dans la **transition énergétique**.

Les Centrales Villageoises ont une **dimension citoyenne** importante et les sociétés locales créées laissent une part prépondérante aux citoyens dans leur mode de gouvernance.

Le **soutien des collectivités locales** est un préalable important au démarrage des projets qui sont ancrés à l'intérieur d'un territoire qui s'engage dans la **transition énergétique**.

### LA DÉMARCHE

- **Un débat avec la population** sur les efforts à mener sur l'énergie lors de réunions publiques préalables, puis sur la façon de concevoir un projet public-privé original et innovant ;

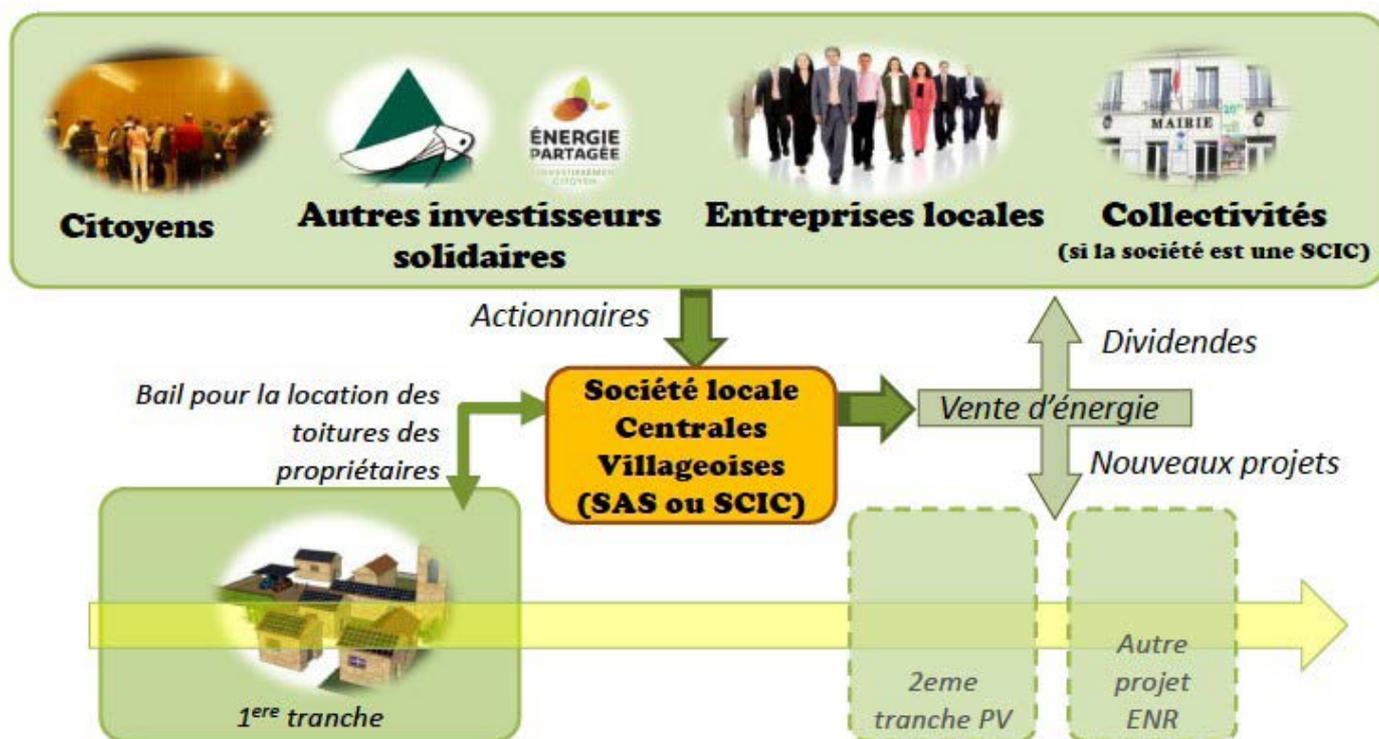
- **La conception du projet** grâce à des citoyens qui s'impliquent, chacun à leur niveau : soit en réfléchissant sur la création de la société et le montage juridique,

soit sur la construction d'un projet photovoltaïque avec la recherche d'une implantation principalement des toits loués à des particuliers comme à des collectivités, soit tout simplement en convaincant son voisin de s'associer au projet ;

- **Un accompagnement par des professionnels qualifiés** pour apporter des réponses techniques de qualité afin d'intégrer les panneaux photovoltaïques dans l'architecture et le paysage ;

- **Un investissement partagé** et porté principalement par les citoyens du territoire qui deviennent actionnaires, avec la participation des collectivités locales, mais également d'autres investisseurs solidaires et d'entreprises locales ;

- **La construction d'un modèle juridique et financier viable** permettant un partage local des richesses.



Un exemple – Centrales Villageoises de la Région de Condrieu

- **SAS immatriculée en juillet 2013**, présidée par Hervé Cuilleron et pilotée par un conseil de gestion de 8 personnes ;

- Une **gouvernance de type coopératif** : chaque actionnaire a une voix, quel que soit le capital détenu ;

- **166 actionnaires**, dont 2 investisseurs solidaires (Clubs Cigales), une société d'économie mixte la SEM SOLEIL, avec des actions d'un montant de 50 € : 47,5 k€ de fonds propres, 15 k€ de comptes-courants associés et 130 k€ d'empruntés sur 14 ans ;

- **8 toits publics et privés** totalisant une surface de 523 m2 pour une puissance installée de 75kWc ;

- **Une production totale de 112 614 kWh** d'août 2014 à janvier 2016.

### AUJOUR'HUI ENSEMBLE...

La CCVL a décidé de s'engager dans ce type de démarche, d'autant que le photovoltaïque est relativement facile à développer sur le territoire même si les Centrales Villageoises peuvent porter d'autres types d'énergies renouvelables. Les communes relaient l'initiative et organisent des réunions publiques avec débat. **Vous êtes intéressé par ce projet ? Vous vous sentez concerné par la production d'énergie renouvelable ?** N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie pour être tenu informé !

**Venez nombreux nous rejoindre lors de la journée éco-festive, le 3 juillet 2016, afin de retrouver Hervé Cuilleron qui nous présentera ce projet plus en détail.**

## JARDIN DES DÉCOUVERTES

### LE JARDIN DES DÉCOUVERTES, JDD, OUVRE SON COMPOST AUX HABITANTS DU VILLAGE !

#### QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est un procédé naturel qui transforme nos déchets de cuisine et de jardin en un terreau fertile : le compost.

#### POURQUOI COMPOSTER ?

1/3 des déchets de nos poubelles peut être composté =

-  Du nombre de sacs poubelles
-  Des déchets incinérés
-  DE VOTRE FACTURE !



#### ÇA COMMENCE PAR QUOI, LE COMPOSTAGE ?

Trier vos déchets ! Dans un seau ou autre contenant, déposez vos déchets de cuisine.

- Epluchures , restes de fruits et légumes
- Fleurs fanées
- Marc et filtres à café
- Thé sachets ou vrac
- Coquilles d'œuf
- Carton brun sans encre

 ni agrumes, ni litière, ni viande ou poisson cru ou cuit, pas de fromage ni pain.

**Astuce du JDD :** découper du carton au fond de votre contenant, pour absorber les liquides.

#### ET ENSUITE... AU JARDIN

Le compost du jardin des découvertes est **en accès libre**. Vous pouvez à tout moment venir y vider votre seau...

Les jardiniers du JDD s'occuperont ensuite de son entretien : brassage, humidification... qui permettra une meilleure décomposition des déchets.

Les jardiniers du JDD vous proposeront, au cours de l'année, des animations autour du compostage. Nous serons présents sur le marché aux fleurs le samedi 7 mai et au café réparation du samedi 4 juin.

#### COMMENT SE RENDRE AU JARDIN ?

Il se situe Rue Buissonnière. Empruntez le petit chemin piéton qui longe le bas du cimetière, le jardin est au bout !

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le site de la mairie, la Vaugnelette et les prochains bulletins municipaux.



#### CONTACT :

Mairie de Vaugneray

à l'attention de

**Colette PEYRE DE FABRÈGUES**

# LES FRUITS ET LEGUMES DE VAUGNERAY

## Légumes de Printemps

Avril, Mai, Juin

Fruits	Légumes
Abricot, Brugnion, Cerise, Fraise, Framboise, Groseille, Nectarine, Pêche	Asperge, Artichaut, Bette, Betterave, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou blanc, fleur, frisé, rave, romanesco, rouge, Courgette, Epinard, Fenouil, Fève, Haricot, Navet, Petits-pois, Pois mange-tout, Pommes de terre nouvelles, Radis, Rhubarbe
Salades	Aromates
Laitue, Romaine, Frisée	Ail, Aneth, Basilic, Ciboulette, Coriandre, Echalote, Oignon

## VELOUTÉ DE FANES DE RADIS

### Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 radis + les fanes d'1 grosse botte de radis
- 1 pomme de terre à chair farineuse
- 2 oignons nouveaux
- 1 cuil. à soupe de crème épaisse
- 1 cuil. à soupe d'huile d'olive
- 20 g de beurre
- ½ citron
- sel, poivre

### Préparation :

1. Pelez et hachez les oignons. Pelez et coupez en dés la pomme de terre. Rincez les fanes de radis.
2. Dans une casserole, faites chauffer le beurre et mettez à fondre les oignons. Ajoutez la pomme de terre puis mélangez. Ajoutez les fanes de radis et mélangez à nouveau. Versez 1 l d'eau, salez, poivrez. Portez à ébullition et laissez frémir 20 min.
3. Passez la soupe au mixeur, incorporez la crème et 1 filet de jus de citron. Rectifiez l'assaisonnement. Réservez la soupe au chaud.
4. Nettoyez les radis et émincez-les. Répartissez la soupe dans des verrines, parsemez les rondelles de radis et versez 1 filet d'huile d'olive. Servez sans attendre.

## INFO GDS RHÔNE-ALPES



### MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE ! TOUS CONCERNÉS PAR LA DÉCLARATION DES RUCHERS !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

#### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

#### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.



#### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par Internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Sur papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS.



### ACTIONS DE SOUTIEN DE LA CCVL EN FAVEUR DU BROYAGE A DOMICILE DES DECHETS VERTS

Inscrite dans une démarche de prévention et de réduction des déchets, la CCVL souhaite inciter à la pratique du broyage des déchets verts à domicile. Le broyage des déchets verts présente en effet le double avantage de diminuer le volume des déchets produits et de permettre leur réemploi sous forme de paillage ou de compostage.

**La CCVL met en place une aide financière pour les habitants du territoire souhaitant acheter ou louer un broyeur de végétaux.**

#### POUR QUI ?

Le versement de cette aide est soumis au respect des conditions suivantes :

- uniquement pour les particuliers résidant sur le territoire de la CCVL (les entreprises sont exclues du dispositif),
- pour du broyage domestique (chez l'utilisateur),
- pour une réutilisation du broyat au jardin (pas d'apport en déchèterie).

Pour l'aide à l'achat d'un broyeur : un seul remboursement par foyer.

Pour l'aide à la location d'un broyeur : limitée à 2 jours de location par année civile.

Les aides ne peuvent pas être cumulées.



### QUELS DOCUMENTS FOURNIR À LA CCVL ?

- le formulaire de demande de subvention téléchargeable sur [www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr) (rubrique Gestion des déchets / Où jeter mes déchets / Déchets verts)
- la facture d'achat/location sur laquelle doivent être indiqués le nom de l'acheteur/loueur, la nature de l'achat/location, la date et le montant de l'achat/location ;
- un relevé d'identité bancaire ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La demande doit être transmise à la CCVL dans un délai de 3 mois à compter de l'achat/location du broyeur.

### NATURE ET MONTANT DES AIDES

Les aides sont attribuées dans la limite des montants suivants :

	Montant de l'aide	Conditions particulières
Achat d'un broyeur	50% avec plafond de 700€	Hors frais de livraison
Location d'un broyeur	70€/jour	Hors consommables et éventuelles réparations

Le versement de l'aide se fera sur le compte bancaire ouvert au nom du bénéficiaire, dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'émission d'un avis favorable par la CCVL.

### DURÉE DE L'OPÉRATION

Les demandes de remboursement pourront être adressées à la CCVL entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 décembre 2016. L'opération pourra être renouvelée les années suivantes.



Pour plus  
d'informations :  
[www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr)

# FÊTE ÉCO-FESTIVE DU 3 JUILLET 2016 ET LANCER DE BDV

**Le dimanche 3 juillet 2016** aura lieu le deuxième championnat de France de lancer de bouses de vaches sèches lors d'une journée éco-festive, à Vaugneray.

## Comment est née cette idée ?

Au détour d'un sentier de montagne, les bouses de vaches sont devenues frisbee : tel fût le point de départ de ce projet sportif, pédagogique et culturel.

Après une première édition qui a suscité curiosité, étonnement, et sourires, les bénévoles sont toujours aussi motivés pour relancer cet événement décalé, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

## Quel sera le programme de cette journée ?

À partir de 12h00, au centre du village, petits et grands pourront profiter de différentes activités :

### Sportives et décalées

- le **championnat de lancer de bouses de vache sèches**. La remise des trophées aura lieu pour les concurrents qui se seront illustrés dans les catégories Homme, Femme et Enfant. Les champions de France 2015 seront présents et remettront leur titre en jeu.

- un jeu de précision avec **tir de crottes de chèvre à la « pichenette »**.



**Pédagogiques et artistiques**, avec différents stands et ateliers en lien avec la valorisation des déchets et l'agriculture :

- la **méthanisation** : production de gaz et/ou d'électricité à partir des déchets organiques.

- l'**agriculture et l'énergie** : projection d'extraits de films, échanges avec la réalisatrice, un agriculteur et un agronome, Marc Dufumier.

- la **construction d'habitats** : un atelier permettra à tous de construire une maisonnette en briques, fabriquées avec un mélange de terre et de bouse...

- le **compostage** : deux associations (la BRICC et Eisenia) seront présentes pour d'une part, présenter le fonctionnement d'un lombricomposteur collectif et d'autre part, proposer à ceux qui le souhaitent

l'autoconstruction d'un petit lombricomposteur à poser sur le bord d'une fenêtre.

- la **combustion** : les bouses qui auront été lancées seront en partie récupérées pour faire du feu. Un thé sera proposé en dégustation pour se désaltérer.

- l'**artisanat d'art** : un artiste présentera comment il utilise le crottin de cheval ou d'âne pour couler ses pièces de bronze.

- la **réalisation d'une œuvre collective lors d'une performance artistique**, encadrée par des artistes locaux.

- **Les jardins partagés** : un groupe d'habitants du village s'est organisé pour aménager un lieu dédié en jardins partagés. Ce lieu peut être une opportunité pour réinvestir les différents enseignements de cette journée. Des bénévoles seront présents pour échanger avec le public.



### Festives :

- un repas préparé à partir de produits et de savoir-faire locaux exclusivement. L'animation musicale sera assurée par Brind'zik.

- un concert à 18h par le groupe lyonnais « MANGO PAPAYA », musique latine.

Tout au long de la journée, chacun pourra se rafraîchir ou se restaurer grâce aux produits locaux qui seront proposés.



Et bien sûr, notre mascotte Arsouillette sera de la fête !





## SAUVEGARDE DES CÔTEAUX DU LYONNAIS

### MARS 2016 : LA SCL MÈNE UN COMBAT ACHARNÉ CONTRE LE FINANCEMENT DE L'A45

Jeudi 10 mars, les élus communautaires de Saint-Etienne-Métropole (SEM) étaient convoqués pour délibérer à nouveau pour le financement de l'A45 à hauteur de 211 millions d'euros. La SCL était venue grossir les rangs des opposants (SCJ/SCL/Verts) dès 17h30 devant le pôle festif et sportif de le FAY à St Jean-Bonnefonds (42).

Nous avons distribué un tract que nous avons adressé aux conseillers régionaux. A 18h05, nous sommes entrés pour suivre les débats, le sujet de l'A45 arrivant en fin de position de l'ordre du jour, nous sommes restés jusqu'au bout. La délibération devait porter sur le financement de l'A45 à hauteur de 211.000.000 d'euros de subvention d'équilibre (nos impôts) que SEM s'engagerait à donner aux concessionnaires privés. Le président de SEM a indiqué que cette délibération était en fait une autorisation pour lui permettre de négocier avec d'autres collectivités leur participation au financement pour alléger la participation de SEM (Auvergne, Haute-Loire, CCI, Caisse des dépôts et consignation, BEI). De nombreuses interventions d'élus étonnés ont repris des arguments qui sont ceux de la SCL. Chaque fois, elles ont été très fortement applaudies par le public (+ de 70 personnes). Il y a eu entre autre deux confrontations fortes contre le président de SEM : celle de la représentante des Verts et celle de Monsieur Pascal Garridos, maire de la Talaudière. Le Président a cherché plusieurs fois à clore les débats sur le sujet, sans y parvenir. Finalement le vote a eu lieu : 34 votes contre la délibération. Nous avons assisté à une petite révolution : il n'y a jamais eu autant de voix contre l'A45 à SEM et notre présence n'a pas été vaine.

### VENDREDI 11 MARS M. FISCH ET N. COLLOMB RENCONTRENT LE DÉPUTÉ GEORGES FENECH

Laurent Wauquiez refusant de nous recevoir à propos de l'A45, le député a décidé de convoquer une conférence de presse le lendemain matin à 11h30 au club de la presse à Lyon. Avec lui, nous avons préparé cette conférence de presse et nous lui avons laissé un dossier complet sur l'A45. Le lendemain samedi 12 mars, cette conférence de presse a bien eu lieu. Elle va laisser des traces : autour de la table ont pris la parole plusieurs personnes de bords politiques différents mais complètement unies contre ce projet. Les médias s'étaient déplacés : France 3, Le Progrès, Prospective Rhône-Alpes Méditerranée. Personnalités présentes : M. Georges Fenech, Catherine Di Folco (sénateur), Renaud Pfeffer (vice président du Conseil Départemental), J. Claude Kohlhaas (Conseil Régional), Martine Surrel (Maire de St Maurice-sur-Dargoire), Bernard Servanin (président ALCALY) et Pascal Garrido (Maire de la Talaudière 42). Nos élus ont été parfaits, confirmant leur opposition à l'A45 en reprenant tous les éléments contraires à ce projet imposé, dépassé, conception défendue par l'ancien Préfet de Région Monsieur CARENCO.

**Le jeudi 17 mars 2016 à 10h, le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes** va présenter aux conseillers régionaux les orientations budgétaires de la Région où se trouve inscrite la participation financière à l'A45. La SCL intercommunale sera bien présente à cette assemblée, soutenue par de nombreux élus, pour rencontrer M. Laurent Wauquiez.

**Bureau SCL de Vaugneray**



**SECOL**

## SECOL, c'est aussi pour plus de solidarité et de fraternité

Notre association est maintenant bien connue sur le territoire de l'ouest lyonnais et bien au-delà comme vecteur d'éducation populaire au travers de l'organisation d'événements tels que nos cinés ou conférences débats et notre festival annuel.

Après les valeurs de l'écologie et de la citoyenneté, c'est maintenant au tour de la solidarité et de la fraternité d'être mises en avant à travers deux actions, l'une locale et l'une internationale : le soutien à l'insertion des familles Roms accueillies sur le village de Chapoly à St Genis-les-Ollières et la collecte de matériels médicaux et de soins à destination de structures de soins en Grèce.

Pour Chapoly, en relation avec le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme, et en collaboration avec les associations St Genis Pour Tous et Chante-Ruisseau, nous apportons notre aide pour l'activité Jardinage bio. Cela consiste à aider les familles intéressées à cultiver leurs légumes préférés et à agrémenter leur environnement avec des fleurs.

Vous pouvez y contribuer par des dons d'outils de jardin, semences, plants et en venant apporter vos conseils sur place le samedi à partir de 10h (pour plus de précisions : 06 85 82 92 35).

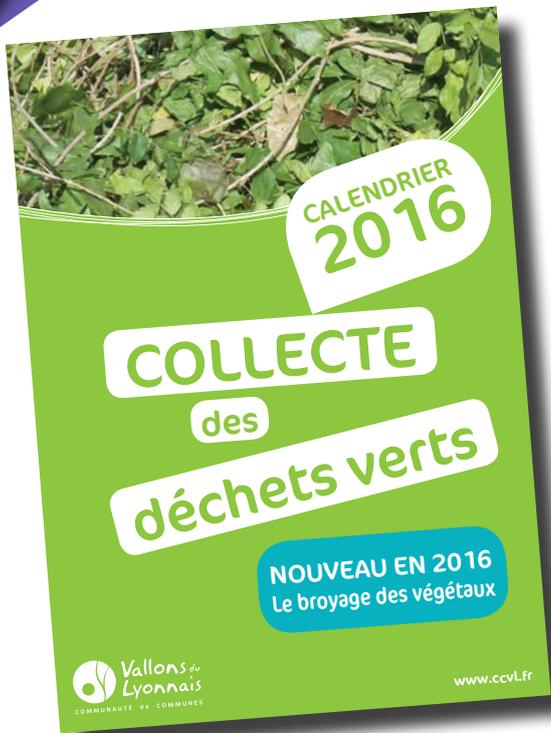


Pour la Grèce, en lien avec le Comité de Soutien au Peuple Grec et plusieurs hôpitaux et dispensaires grecs, nous collectons et acheminons tous matériels médicaux et de soins qui font terriblement défaut compte tenu de la situation économique. Grâce à la municipalité de Vaugneray qui a mis à notre disposition un local de stockage, nous sommes à

même de réceptionner ou aller chercher ces matériels, de les trier et de les conditionner. Puis nous les faisons transporter jusqu'en Grèce grâce à la générosité de la société, CMA International à St-Quentin-Fallavier, qui assure une liaison régulière. Deux palettes de matériels ont déjà été livrées à l'Hôpital de Karistos sur l'île d'Eubée et à l'Hôpital pour enfants d'Athènes. Vous pouvez y contribuer en nous donnant des matériels qui n'ont plus d'utilité pour vous ou en nous mettant en relation avec des responsables de laboratoires ou établissements de soins susceptibles de donner des matériels (pour plus de précisions : 06 78 19 61 05).



*L'association SECOL a pour but de favoriser l'expression de la solidarité, d'affirmer la nécessité des choix écologiques et de développer la participation citoyenne.*



## Planning de collecte

HORAIRES : 10h à 16h (SAUF YZERON : 10h à 12h)

printemps - été

	Brindas	Grézieu-la-Varenne	Messimy	Pollionnay	Sainte-Consorte	Thurins	Yzeron
23 avril	●	●	●	●			●
30 avril	●	●			●	●	
07 mai	●	●	●	●			●
14 mai	●	●			●	●	
21 mai	🗑️	●	●	●			●
28 mai	●	●			●	●	
04 juin	●	●	🗑️	●			●
11 juin	●	🗑️			●	●	
18 juin	●	●	●	●			●
25 juin	●	●			●	●	
02 juil.	●	●	●	●			●



### OPÉRATION SPÉCIALE BROYAGE !

De 10h à 16h : dépôt des déchets verts

De 10h à 12h : démonstration de broyage de vos déchets verts, avec la possibilité de repartir avec le broyat

## Lieux de collecte

### BRINDAS

Devant le collège Charpak (chemin des Andrés)

### GRÉZIEU-LA-VARENNE

Parking de la salle des sports (route du Col de la Luère)

### MESSIMY

Parking de la Pra (vers la salle polyvalente)

### POLLIONNAY

Parking du Stade (av. Notre-Dame de Lorette)

### SAINTE-CONSORCE

Parc d'Activités de Clape Loup

### THURINS

Parking de la Piscine (route de Rontalon)

### YZERON

À proximité du local voirie (vers la caserne des pompiers)

## Conditions d'accès

Toutes les collectes sont gratuites et réservées aux particuliers résidant sur le territoire de la CCVL.

>>> Présentation de la carte d'accès à la déchèterie intercommunale obligatoire !

Si vous n'avez pas de carte d'accès à la déchèterie :

présentez-vous au siège de la CCVL, 20 chemin du Stade à Vaugneray (accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

## Les déchets verts acceptés

Tous les végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages...

>>> Seules les souches d'arbre sont refusées.

## Jardinons autrement, jardinons naturellement !

### LE BROYAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'action de réduire la taille des déchets verts volumineux, pour pouvoir les utiliser :

- comme paillage dans le jardin
- comme apport complémentaire à votre compost.

### LE BROYAGE, QUE DES AVANTAGES !

Il vous permet de réutiliser les déchets de votre jardin... pour entretenir votre jardin ! Il vous permet de réduire votre quantité de déchets verts, et donc de limiter vos trajets à la déchèterie.

Et moins de déchets verts à la déchèterie, c'est moins de coût de traitement pour la collectivité !

Trop compliqué, trop risqué, trop cher...

Le broyage n'est pas fait pour vous ? Faux !

### Cassez vos préjugés, venez tester le broyage !

- les 15 et 22 avril (déchèterie à Vaugneray)
- le 21 mai (Brindas)
- le 4 juin (Messimy)
- le 11 juin (Grézieu-la-Varenne)

Apportez vos déchets verts, repartez avec du broyat !



Vous voulez louer ou acheter un broyeur ?

Vous voulez acheter un composteur ou un lombricomposteur ?

La CCVL vous aide financièrement !

➤ Offre réservée aux personnes résidant sur le territoire de la CCVL.

>>> Pour en savoir plus :

[www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr) rubrique « Vie pratique / Gestion des déchets »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais  
20 chemin du stade - 69670 VAUGNERAY  
Tél : 04 78 57 83 93  
[environnement@ccvl.fr](mailto:environnement@ccvl.fr)  
Retrouvez toutes les actualités de la CCVL sur Facebook !



# Inter'Val 2016 d'Automne

L'ouverture du festival Inter'Val d'Automne est prévue pour le vendredi 2 septembre avec la comédie musicale internationale « Spirit of Ireland » d'Irish Celtic, Hélène Segara se produira le vendredi 9 avec son concert « Tout commence aujourd'hui » et Jean-Marie Bigard présentera le vendredi 16 son nouveau one-man-show « Nous les femmes »...



Etablie en partenariat avec les associations du territoire, la programmation comprendra au total 28 spectacles représentant de nombreux genres musicaux du vendredi 2 septembre au dimanche 2 octobre, avec en bonus un extra le vendredi 14 octobre.

Les tarifs des soirées têtes d'affiche seront cette année encore très attractifs.

**La soirée de lancement gratuite et ouverte à tous aura lieu le vendredi 29 avril à 18h au Musée Théâtre Guignol** à Brindas, avec la présentation des 28 spectacles de la programmation, suivie d'un moment musical.

Ouverture de la billetterie pour les 3 têtes d'affiches le mardi 26 avril à la CCVL (04.78.57.83.80), à l'Office de Tourisme (04.78.57.57.47) et sur les réseaux habituels (Ticketnet, Fnac, Grande distribution...).

Tarif par spectacle : 32 €, 27 € en tarif réduit.

Tarif junior pour les moins de 12 ans pour le spectacle d'Irish Celtic exclusivement : 23 €

Pass 2 spectacles : 54 et 44 €

Pass 3 spectacles : 69 et 54 €

Tarifs des autres spectacles en cours

Contacts : 06 76 48 84 47 / interval.ccvl@gmail.com



Tout le programme sur le site Internet : [interval.ccvl.fr](http://interval.ccvl.fr)

## OFFICE DU TOURISME DES VALLONS DU LYONNAIS



### VTT ÉLECTRIQUES

Les deux VTT à assistance électrique sont de nouveau en prêt cette saison à l'Office de Tourisme à Yzeron. Durant une demi-journée, vous découvrirez le plaisir de parvenir à surmonter les dénivelés, parfois importants, sans difficulté. L'OT vous fournira deux circuits au départ d'Yzeron. La réservation est fortement conseillée, contactez l'OTVL ! Attention : une caution de 150€ et une pièce d'identité vous seront demandées au moment du prêt, et restituées à votre retour de promenade.



### FÊTE DU LAC

La Fête du Lac sera de retour le **samedi 9 juillet** à Yzeron. Au programme de 16h à 20h des animations variées, pour toute la famille, qui vous permettront de découvrir les richesses touristiques et culturelles des Vallons du Lyonnais: randonnées, ateliers, présence de producteurs locaux, expositions... le programme complet est en cours d'élaboration. Pour clore cette belle journée, un spectacle son et lumière sera présenté par la Compagnie Louxor sur le lac. Retrouvez prochainement tout le programme sur le site [www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr) ou sur la page facebook de l'Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais.

### LES ESTIVALES

La Fête du Lac marquera le départ des activités des Estivales. Jusqu'au 31 août plus de trente activités différentes vous seront proposées. Les nouveautés 2016 : la visite de la ferme l'escargot tout chaud à Thurins, marche nordique à Sainte-Consoce, balade en poneys à Pollionnay, Cluedo géant à Yzeron, animation lego architecture au Musée Antoine Brun à Sainte-Consoce, balade contée à Yzeron, visite musicale du Musée Théâtre Guignol... La réservation est obligatoire pour toutes les activités auprès de l'Office de Tourisme.



Site Internet : [www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr)

### LINGETTES, SERVIETTES HYGIÉNIQUES... : LE RÉSEAU D'EAUX USÉES SATURÉ !

En amont des stations d'épuration, le **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY)** a la charge de la gestion de plus de 130 km de réseaux et de quinze pompes de relevage qui assurent le transport des eaux usées.



*Lingettes obstruant une grille du réseau*

Malheureusement, depuis ces dernières années, la société SUEZ (Lyonnaise des Eaux), à laquelle le SIAHVY a confié l'exploitation du réseau, fait face à un gros problème. Les regards de branchements, les pompes et même les collecteurs de gros diamètre se retrouvent bouchés par toutes sortes de choses qui n'ont rien à faire dans un réseau d'eaux usées.

Une quantité de déchets, qui suscite l'étonnement : lingettes nettoyantes, serviettes hygiéniques, etc... et qui sont devenus la plaie des gestionnaires du réseau.

Ces déchets peuvent même entraîner des débordements du réseau d'assainissement et des pollutions du milieu naturel.

Tout ceci a un coût important pour la collectivité et donc pour l'utilisateur qui finance le fonctionnement du service par la redevance d'assainissement collectif.



*Lingettes obstruant une grille du réseau*



*Récupération des déchets à l'entrée d'une station de traitement des eaux usées*

**Le SIAHVY en appelle à la responsabilité des usagers : le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !**

Seul ce qui est biodégradable peut être supporté par le réseau, le reste doit rejoindre les poubelles ménagères.



Des panneaux d'information ont été installés sur les ouvrages d'assainissement afin de permettre à la population de signaler le plus rapidement possible les dysfonctionnements du réseau au **numéro d'urgence suivant : 0 977 401 131**

Depuis 1972, le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron) assure la gestion de l'assainissement collectif. Il regroupe aujourd'hui cinq communes : Brindas, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Vaugneray et Yzeron, soit 20 000 habitants dont 17 000 habitants desservis par l'assainissement collectif.

Ces dernières années, l'adhésion de nouvelles communes et le transfert de nouvelles compétences ont permis de renforcer la cohésion territoriale et d'assurer une meilleure gestion des aménagements en matière d'assainissement sur le territoire de la vallée de l'Yzeron en concertation avec les services de l'État, le SAGYRC (Syndicat d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières), l'Association de pêche et les usagers.

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES

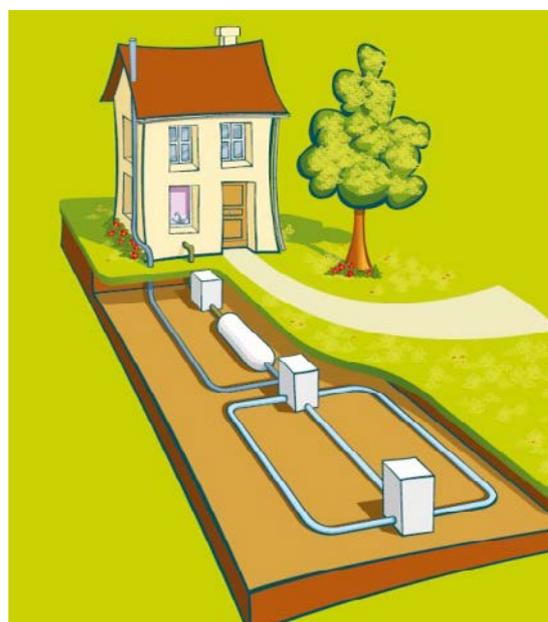
Depuis 2006, la commune de Vaugneray a transféré sa compétence du Service Public d'Assainissement Non Collectif au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY).

### LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif appelé aussi ANC, assainissement autonome ou individuel, se définit comme tout dispositif d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, le traitement et le rejet des eaux usées domestiques des logements non desservis ou non raccordés par le réseau public de collecte des eaux usées. L'épuration est réalisée à la parcelle, selon des techniques qui dépendent principalement de la nature du sol et de la surface disponible.

Si ces installations sont défectueuses, mal installées ou mal entretenues, elles peuvent présenter un risque pour la santé ou l'environnement.

C'est pourquoi, en application des lois sur l'Eau de 1992 et de 2006, chaque installation doit être entretenue par les usagers et contrôlée régulièrement par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et faire l'objet, si nécessaire, de travaux de réhabilitation.



### LE SPANC



Le SIAHVY a créé un service public d'assainissement non collectif (SPANC) par délibération en 2008, afin de se conformer à l'obligation réglementaire de contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif.

Les communes adhérentes au Syndicat ont transféré cette compétence au SIAHVY, soit les communes de: Brindas, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay, Vaugneray, Yzeron.

Le nombre d'installations recensées sur le territoire du Syndicat est de 1 260.

Le SIAHVY et son prestataire Suez (Lyonnaise des Eaux) exercent le contrôle technique des systèmes d'assainissement non collectif sur la base des prescriptions réglementaires et du règlement d'assainissement non collectif adopté par le Syndicat. Ces contrôles sont financés par des redevances dont les montants sont fixés par délibération.

Un premier diagnostic des installations d'assainissement non collectif a été réalisé fin 2009 et début 2010, ce qui a donné lieu à un rapport de visite adressé à chaque usager. Les installations ont été classées selon des critères de conformité.

La périodicité du contrôle de bon fonctionnement et de l'entretien de l'installation est de :

- 6 ans pour une installation conforme,
- 4 ans pour une installation présentant un risque pour la santé des personnes et/ou un risque avéré pour l'environnement,
- 3 ans lors d'une transaction immobilière (durée de validité du rapport pour une vente).

**A partir du troisième trimestre 2016**, Monsieur Julien GRANGE, contrôleur de Suez (Lyonnaise des Eaux) pour le SPANC, finalisera la campagne de secondes visites sur la commune de Vaugneray pour les logements initialement diagnostiqués et non contrôlés en 2014.

Le SIAHVY remercie les propriétaires de laisser le technicien accéder aux ouvrages, l'obstacle à la mission de contrôle et le refus d'accès expose l'usager à des sanctions financières ou des poursuites administratives (article 1331-11 du Code de la Santé Publique).

### Tout rejet d'eaux usées non traitées dans les rivières, fossés ou réseaux d'eaux pluviales est interdit.

Pour les installations présentant un danger pour la santé des personnes et/ou un risque avéré pour l'environnement (selon les conclusions figurant dans le rapport de visite adressé à chaque propriétaire), les travaux de réhabilitation doivent être réalisés en

concertation avec le SIAHVY et sur la base d'une étude de filière d'assainissement. Dans le cas d'une transaction immobilière, ils doivent être réalisés sous un délai d'un an maximum.

**En cas de refus manifeste du propriétaire de réaliser les travaux de mise en conformité, la collectivité compétente peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables (article L 1331-6 du Code de la Santé Publique).**

Le SIAHVY reste à l'écoute des usagers pour tout conseil et assistance. Une aide financière est possible pour la réhabilitation des installations avec risque sanitaire.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter ou prendre rendez-vous avec Monsieur Franck RUFFIN, Technicien du SPANC, au 04.37.22.69.21.**



5, route de Bordeaux - 69670 Vaugneray  
**04 78 45 88 00**  
[contact@schmidtvaugneray.fr](mailto:contact@schmidtvaugneray.fr)

**NOUVELLE**  
  
**LITERIE**  
 Guy Martin

Matelas  
 Sommier fixes  
 et relevables  
 Lits - Canapés  
 Clic-Clac - BZ  
 Fauteuils de relaxation  
 Linge de maison

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h  
 et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

**140 - 150, rue du Pré Magne - Z.A. des André**  
**69126 BRINDAS**  
**Tél. 04 78 87 96 77**



Ancienne literie débarrassée\*  
 livraison assurée\*  
 règlement échelonné\*



**ETS. FAHY**  
 MALATAVERNE - MESSIMY  
**04 78 45 15 21**

**PEUGEOT FAHY CONCESSIONNAIRE**  
 25 AVENUE DU CHATER - FRANCHEVILLE  
**04 78 34 00 20**

[www.fahyfranch.peugeot.fr](http://www.fahyfranch.peugeot.fr)



**TOUTES vos menuiseries... BOIS • PVC • ALU • MIXTE**



**TOUTES LES BONNES SOLUTIONS**

- FENÊTRES
- VOLETS ROULANTS, VOLETS BATTANTS
- PORTES DE GARAGE SECTIONNELLES
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES D'INTÉRIEUR
- STORES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
- AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
- PERGOLAS
- PLACARDS
- ESCALIERS

**FABRICATION FRANÇAISE**  
 NEUF ET RÉNOVATION - STANDARD ET SUR MESURE  
 CRÉDIT D'IMPÔT selon loi de finance en vigueur - Venez vous renseigner

**72 RUE DU CHAPITRE Z.A. DES ANDRÉS • BRINDAS • TÉL. 04 78 16 98 53**  
[laboutiquedumenuisier-lyon.fr](http://laboutiquedumenuisier-lyon.fr)

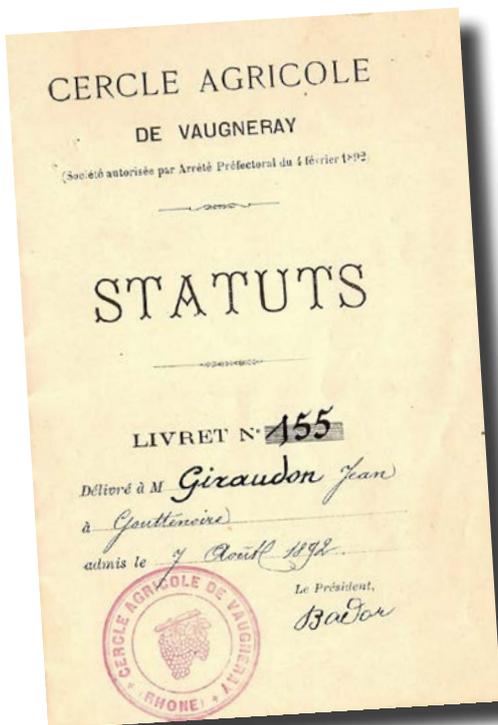




## LE CERCLE AGRICOLE

Un grand nombre de valnégriens connaît le cercle agricole, association sans doute la plus ancienne de la commune, toujours active aujourd'hui. Nous nous intéresserons dans cet article à la création de cette association.

Le cercle agricole a été fondé en 1892. Il ne fait pas partie des associations de type loi 1901. L'association a été déclarée une première fois en préfecture le 4 février 1892. Elle est de nouveau déclarée au Journal Officiel du 20 janvier 1932.



*Extrait du JO : « 20 décembre 1931. CERCLE AGRICOLE DE VAUGNERAY. But : réunion d'amis, lecture, jeux et fourniture de consommations au prix de revient. Siège : au Bourg, à Vaugneray (Rhône) ».*

*Les statuts du Cercle Agricole ont été votés le 24 janvier 1892 par la Commission d'organisation composée du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier. Ils ont été validés par le Maire de l'époque, Joseph Rambaud, et par le Secrétaire général pour la police, délégué par le Préfet. Ces statuts sont composés de 23 articles répartis en dix titres.*

*Les statuts de la société revêtent une forme particulière. Ils sont présentés dans un livret remis à chaque membre de l'association. Ils sont nominatifs et numérotés. Ils donnent également la date d'admission de chaque membre. Ainsi, en 1892, le Cercle Agricole de Vaugneray compte au moins 155 membres. Le président signe chaque livret de statuts et y appose le tampon de l'association. Outre ses livrets, les statuts sont également conservés sous forme de tableau dans le local actuel du Cercle Agricole de Vaugneray.*

Certains articles, relativement atypiques pour une association, ont été relevés.

Le titre premier, (articles 1,2 et 3), concerne la constitution de l'association. « Il est fondé à Vaugneray, une Société sous la dénomination de *Cercle Agricole*. Son but est de procurer à ses Membres les agréments qui résultent d'une réunion d'amis, tels que :

- 1° Conversation, lecture de journaux, livres et brochures ;
- 2° Jeu de billard, jeu de boules et généralement tous les jeux qui ne sont pas interdits par la loi ;
- 3° De fournir à ses Membres des consommations de bonne qualité et au prix de revient, sans aucun bénéfice ;
- 4° D'entretenir des liens de bonne confraternité entre tous ses Membres ».

Les articles 2 et 3 concernent le nombre des membres ainsi que le local où se retrouvent les sociétaires qui peuvent être accompagnés par certains de leurs amis mais uniquement si ces derniers sont étrangers à la commune.

Le titre deux, regroupant les articles 4, 5 et 6, évoque l'admission des membres. Pour être sociétaire, il faut être un homme de nationalité française, majeur, jouissant de ses droits civils et civiques. Tout hypothétique membre doit être

présenté par un sociétaire. Seul la Commission administrative est apte à accepter ou à rejeter un candidat, par scrutin secret et à la majorité absolue. Afin de pouvoir devenir membre, chaque candidat doit avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Le titre trois, comportant les articles 7 et 8, concerne les cotisations de la société. Chaque adhérent doit verser une somme de fond de 5 francs, complétée par une cotisation de 50 centimes par mois. « Le versement des cotisations a lieu, entre les mains du Trésorier, le premier dimanche de chaque mois ». Si un membre ne paie pas de façon répétitive sa cotisation, il sera rayé de la liste des membres par la Commission administrative.

Les articles 9 à 15, regroupés dans les titres 4 et 5 expliquent le mode d'administration et de gestion du Cercle Agricole. Il s'agit d'un fonctionnement associatif classique.

Les articles 16 et 17, contenus dans le titre six, concernent la police de l'association. « Article 16 : La police du Cercle appartient de droit à l'Administration, mais tous ses Membres doivent y concourir. Tout acte d'ivrognerie ou d'immoralité et toute querelle dans l'intérieur du Cercle peuvent être un

motif d'exclusion. L'exclusion prononcée contre un Membre peut être temporaire ou définitive suivant la gravité des faits qui la motivent. Dans le cas d'exclusion temporaire, le Sociétaire exclu devra payer néanmoins les cotisations mensuelles. Article 17 : Toutes discussions politiques ou religieuses et tous jeux d'argent sont formellement interdits dans le Cercle ».

Le titre sept, comportant les articles 18 et 19, explique les modalités de démission des sociétaires.

Le titre huit ne comporte qu'un seul article, l'article 20. Lors du décès d'un sociétaire, les autres membres de l'association sont tenus d'assister à ses funérailles, « Le cercueil sera porté par les Membres de la Société, et une couronne mortuaire sera achetée à cet effet ».

## Liste des Membres Fondateurs du Cercle Agricole de Vaugneray

*Ponchon Jean-Claude père : propriétaire, ancien taillandier ; au Bourg  
Molin Jean-Pierre : cultivateur, viticulteur ; à Bénévent  
Vernay Antoine : cultivateur ; à la Maletière  
Salignat Etienne : cultivateur, viticulteur ; à la Maison Blanche  
Grataloup René : cultivateur, propriétaire ; au Chalombard  
Tisseur Etienne : propriétaire, cultivateur ; au Chalombard  
Rolland Claude : cultivateur, viticulteur ; à la Croix-Blanche  
Mathieu Jean-Claude : cultivateur ; au Chalombard  
Audin Antoine : cultivateur ; à Combevent  
Badon Jean-Claude : cultivateur ; au Bourg  
Moulin Jean-Marie : propriétaire et géomètre ; au Couvent-Vieux  
Fournier Pierre : boulanger ; au Bourg  
Mathieu Jacques : cultivateur ; au Bourg  
Debaune Jean : propriétaire cultivateur ; à Clavigny  
Vernay Gaspard : cultivateur ; à la Déserte  
Gros François : propriétaire cultivateur ; à la Maletière  
Perrachon Benoît : propriétaire et épicier ; au Bourg  
Delorme Antoine : cultivateur ; à Hoirieux  
Jarricot Josef : propriétaire et bourrelier ; à la Maison Blanche  
Bicornet Pierre : propriétaire agriculteur ; au Chalombard  
Tholly Benoît : propriétaire et blanchisseur ; à la Guise  
Ponchon Pierre : taillandier ; au Bourg  
Bouchut Jean : cultivateur ; à la Déserte  
Brun Benoît : cultivateur ; au Recret*

*La première réunion pour la constitution du cercle eu lieu le 8 novembre 1891.*

*L'autorisation préfectorale a été accordée le 4 février 1892.*

*L'inauguration du local a eu lieu le 3 avril.*

Le titre neuf, regroupant les articles 21 et 22, concerne les statuts et leurs modifications possibles.

L'article 23, qui constitue le titre dix, présente les modalités de dissolution du Cercle Agricole.

Les membres du Cercle Agricole de Vaugneray se réunissent dans un local. A la date de création, ce local est situé route de Malval, dans un bâtiment construit en 1873. Puis, plus tard, la date est inconnue, le Cercle Agricole déménage rue de la Déserte. Enfin, un acte de vente datant du 27 juin 1932 fait mention de l'achat par la société d'un local situé sur la place du Boulevard, au Bourg de Vaugneray. Il semble que ce bâtiment soit déjà occupé par l'association dès 1921.

Grâce à cette liste, aux listes nominatives de recensement et à l'état-civil de la commune, il est possible de dresser une étude des membres de l'association, même si certains noms de sociétaires n'ont pas été retrouvés dans les archives consultées.

Le nombre de personnes à l'initiative du Cercle Agricole est important. Ces 24 personnes résident toutes à Vaugneray. 15 de ces membres sont nés dans la commune.

Concernant les professions des sociétaires :

- 17 membres sont agriculteurs,
- 3 membres sont artisans : un bourrelier, un blanchisseur et un taillandier,
- 2 membres sont commerçants : un boulanger et un épicier,
- 1 membre est géomètre,
- 1 membre est retraité.

Le Cercle n'est donc un lieu de rendez-vous pour les notables du village. Le nom donné à l'association vient sans doute du grand nombre de travailleurs agricoles membres de la société. Au XIXème siècle, les cercles désignaient en général des lieux de sociabilité dans le milieu bourgeois.

La moyenne d'âge est de 42 ans environ. Le membre le plus âgé a 68 ans, le plus jeune a 23 ans.

Autre particularité, les personnes dénommées Jean-Claude Ponchon et Pierre Ponchon sont de la même famille. Il s'agit du père et du fils. Jean-Claude Ponchon, ancien taillandier au Bourg, vit avec son fils Pierre Ponchon, taillandier ayant probablement pris la suite de son père.

Le cercle fonctionne toujours aujourd'hui et poursuit le même but qu'à l'origine. C'est un lieu de vie important dans le village où les femmes sont désormais acceptées !

**Aline DURAND**  
Conseillère municipale

Sources :

- Archives du Cercle Agricole
- DURAND Aline, *La sociabilité à Vaugneray, 1880-1960 (mémoire universitaire)*, pp 155-163
- HERNOUT André, *Tranches d'histoire*, pp 369-372
- *Si Vaugneray m'était conté*, pp 222-224

## NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Marc Sombardier a créé son Entreprise Indépendante de services de **petits travaux à domicile, pour les particuliers et les entreprises**. Agréé en qualité d'Intervenant du **Réseau SOS BRICOLAGE**, il réalise, dans les meilleurs délais, toutes interventions de bricolage, de jardinage et de services. Il établit le devis gratuitement.

### Petit Bricolage

Montage / démontage de mobilier  
Pose de tableaux, de rideaux, de lustres, de spot...  
Petite menuiserie  
Petits travaux d'électricité  
Petites réparations d'électroménager

### Jardinage

Tondre la pelouse, tailler la haie...  
Ratisser, nettoyer les allées

### Autres petits travaux et services

Manutention, livraisons, déplacement de mobilier, de cartons...  
Nettoyages, remise en état  
Petits déménagements...  
Accompagnement et aide au bricolage.

**Marc SOMBARDIER**  
Intervenant Agréé **SOS BRICOLAGE**  
128 Route de Planche Billée  
69670 VAUGNERAY - 06.14.28.13.37  
marc.sombardier@sos-bricolage.com  
www.sos-bricolage.com

**SOS-BRICOLAGE**

### OUVERTURE LE 3 MAI D'UNE CAVE À BIÈRE



Delphine et Michael Isenbrandt préparent l'ouverture de leur Cave à bière avec spécialités artisanales du Nord.

Originaires de Dunkerque, ils sont venus travailler il y a 7 ans dans notre région, ils s'y sont plu et ont choisi d'installer leur vie familiale et professionnelle à Vaugneray il y a 2 ans.

Pour l'instant, ils terminent les formalités administratives puis investiront un local communal sur la place Lumière. Ils mettront en exergue les bières belges haute fermentation, bières aromatisées, saucissons et terrines, les gaufres sucrées et salées, les plats typiques en bocaux etc... Ils organiseront des soirées dégustation privées, loueront le matériel (futs et pompe à bière) feront des coffrets cadeaux. Ils visent une clientèle allant des particuliers aux associations, entreprises et collectivités.



Encore un peu de patience et en bons ambassadeurs de leur région, ils vous feront découvrir la richesse du Nord et ses spécialités.



Alexandre et Mounia viennent de racheter à Jean-Paul, le bar « les Platanes » place de la mairie. Après avoir relooké l'établissement, ils ouvriront le 10 avril, à l'occasion de la grande fête des Classes en 6, naissance des Classes en 7. Ils proposent un service bar à partir de 6h30 et restauration traditionnelle à midi. Ils ouvrent du lundi au dimanche, sont fermés le mercredi. Ils espèrent accueillir et séduire avec leur carte variée, les entreprises, les familles, les associations, afin de garantir à chacun un repas de qualité et une ambiance conviviale.

## CRÉATION D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ASSOCIATIF À VAUGNERAY

### ASSOCIATIONS et COLLECTIVITES : REJOIGNEZ-NOUS !

Le GEVL s'agrandit et crée une nouvelle structure pour répondre à la demande des Associations et Collectivités non assujetties à la TVA.

Le GEVL Associatif propose de vous accompagner dans votre recherche de personnel selon un concept novateur : « **Le temps partagé – le temps partiel... ou plus si besoin** ».

**CONSULTEZ-NOUS :**  
**Marie GEOFFROY - Directrice**  
**Téléphone : 09 61 34 75 73**  
**Portable : 06 18 79 79 00**  
**Email : contact@gevl.fr**



Vous avez des besoins permanents de personnel « **à temps partiel** » (quelques heures par semaine ou par mois), le **GEVL Associatif** peut vous détacher « **en temps partagé** » un salarié correspondant au profil que vous recherchez (administratif, agent d'entretien, commercial, ouvrier polyvalent, informaticien, électricien, chauffeur...).



Vous avez des besoins permanents de personnel « **à temps plein** », nous vous proposons « **Le pré-recrutement** », pour une période donnée (réalisation du profil de poste, présélection des candidats...).

## JEUNES AGRICULTEURS



*Daniel JULLIEN, maire de Vaugneray et président du canton présent sur le stand des jeunes Agriculteurs.*

### LE SALON DE L'AGRICULTURE

Ce début d'année a été marqué par le salon de l'agriculture à Paris. Une délégation des JA des Côteaux du Lyonnais a participé à cet événement incontournable en présence d'élus locaux. Cela a été l'occasion de découvrir la plus grande ferme de France à travers sa gastronomie et ses nombreux animaux qui font la typicité de nos régions.

Le congrès de la fédération nationale des producteurs de lait a eu lieu à Saint Didier sur Beaujeu le 16 et 17 mars. Le ministre de l'agriculture Stéphane LEFOLL nous a fait une courte visite. C'est à travers une chanson que nous avons souhaité montrer nos préoccupations.

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre activité de communication va se poursuivre au sein de notre canton. Nous participerons notamment au **concours de lancer de bouses de vache** organisé à Vaugneray le 3 juillet.

Nous réaliserons notre traditionnel **concours de labours le dimanche 24 juillet**, au « **Plat de St Romain** » sur la commune de Messimy. Cette journée conviviale permet aux jeunes de montrer leurs talents de laboureur et de rassembler la population locale autour du thème de l'agriculture.

**La fête de l'Agriculture du Rhône** aura lieu cette année le week-end du 27 et 28 août au parc de Lacroix Laval à Marcy l'Etoile. Cet événement est une vitrine de l'agriculture pour la population citadine et rurale à travers un marché de producteurs, des jeux ludiques pour petits et grands, une mini ferme. C'est aussi l'occasion pour les éleveurs de présenter leur plus beaux animaux qui participeront au concours organisé. Venez nombreux, les agriculteurs auront la joie de vous accueillir !



*L'assemblée général a eu lieu à Yzeron : nous avons élu une nouvelle présidente Aline Lardelliers, exploitante en production bovins lait et cerises à Montrottier.*



## CLINIQUE DE VAUGNERAY

### LA « DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES »

Fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle par la Congrégation des Religieuses Saint Joseph de Lyon, la Clinique de Vaugneray a longtemps eu une vocation psychiatrique à destination de patients femmes. Actuellement, elle offre une activité de psychiatrie générale pour adultes et une activité de gériatrie.

#### CERTIFICATION ET ÉVALUATION

Comme tous les établissements de santé, la Clinique de Vaugneray développe une démarche d'amélioration continue de la qualité et est soumise à une obligation : de certification par la HAS (Haute Autorité de Santé) pour ses activités médicales, d'évaluation externe par l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation de la qualité des Etablissements et services Sociaux et Médico-sociaux) pour l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPAD Saint Joseph) et l'accueil de jour. Ces contrôles sont réalisés par des évaluateurs indépendants agréés. Ils viennent s'assurer que l'organisation en place garantit la qualité et la sécurité des soins. Pour atteindre les objectifs fixés par ces organismes et dans un souci d'amélioration continue, l'Etablissement a mis en place depuis plus de 10 ans une démarche « Qualité et Gestion des risques ».

#### « CELLULE QUALITÉ »

La Direction de la Clinique et l'Équipe médicale et d'encadrement sont garantes de cette démarche. Elles définissent la politique Qualité de l'établissement et s'appuient sur une « Cellule Qualité » chargée de mettre en œuvre cette politique sur le terrain. Cette Cellule Qualité est constituée de la directrice adjointe, de la surveillante générale, d'un médecin gériatre, d'un médecin psychiatre, de l'infirmière hygiéniste, du responsable des services techniques et de la sécurité, du responsable qualité. Elle coordonne les travaux des différents groupes.

#### GROUPES DE TRAVAIL SUR THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Cette démarche est participative. Elle permet de créer une dynamique et intègre de nombreux professionnels via divers groupes de travail (Médecins, Infirmiers, Aides-soignantes, Agents logistiques, Cuisiniers, Secrétaires médicales, Administratifs...) qui interviennent sur des thématiques nombreuses et transversales : Les soins, l'hygiène, la prise en charge médicamenteuse, la prise en charge de la douleur, le dossier patient, les droits et la sécurité des patients, la cuisine, l'entretien du linge...

#### QUELQUES EXEMPLES DE GROUPES DE TRAVAIL ET D'ACTIONS :

Le Comité de **L**utte contre la **D**ouleur : **CLUD**, est garant de la prise en charge de la douleur. Pour ce faire, à chaque nouvelle admission une évaluation systématique de la douleur est réalisée. Cette évaluation est effectuée par l'ensemble des soignants à l'aide d'outils de mesure de la douleur adaptés à la population accueillie.

Le Comité de **L**iaison **A**limentation **N**utrition : **CLAN**, travaille sur la Qualité des repas et de la prise en charge nutritionnelle. Il a permis la mise en place de repas à textures modifiées, permettant ainsi à l'ensemble des usagers, notamment aux personnes âgées dépendantes, de bénéficier de repas de qualité.

La **C**ommissions des **R**elations avec les **U**sagers et de la **Q**ualité de la **P**rise en **C**harge : **CRUQPC**, a pour mission de veiller au respect des droits des usagers, de faciliter leurs démarches et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades en associant les représentants des usagers. Chaque année cette instance organise à la Clinique la « journée européenne des droits des patients » afin de sensibiliser les patients et les professionnels aux droits et libertés des personnes accueillies.

Le Comité de **L**utte contre les **I**nfections **N**osocomiales : **CLIN**, s'assure du respect des règles d'hygiène. Il organise des formations pour les nouveaux professionnels et l'ensemble des soignants afin de limiter la diffusion des virus et bactéries dans les services de soins.

La **C**ommission des **S**oins **I**nfirmiers, **R**ééducation et **M**édico-**T**echnique : **CSIRMT**, est responsable de l'organisation des soins. Elle met en place chaque année des ateliers de formation et des exercices à la prise en charge des urgences vitales. Ainsi, l'ensemble des soignants mais également le personnel logistique et administratif sont sensibilisés à la prise en charge des urgences.

Ces travaux, et plus largement l'ensemble de la démarche Qualité de l'établissement impliquent de nombreux professionnels. Ils contribuent à améliorer la Qualité des séjours et de la prise en charge des patients et résidents accueillis à la Clinique de Vaugneray.

**Gilles MALLET,**  
responsable qualité et gestion des risques

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Une nouvelle association **ADMR** est née dans votre secteur :

**L'Association d'Aide aux Familles RHONE-SUD**

Elle concerne uniquement l'aide aux familles, par le biais des Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

**Qui sont-elles ?** Titulaires d'un diplôme d'état, ce sont des professionnelles qui mènent une action socio-éducative.

L'ADMR, créée en 1945 pour les familles, a étendu son action aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Mais depuis 2012, le service famille a été regroupé en 4 territoires pour faciliter les contacts avec les CAF, Conseil Départemental, Métropole, MSA, MGEN avec lesquels il est conventionné.

**Vous êtes concerné par l'Association du Territoire Sud,** gérée par des bénévoles, avec l'appui technique de la Référente Sociale de la Fédération ADMR du Rhône et de son service.

**Qui peut bénéficier de ce service ?** Toutes les familles ayant des enfants de moins de 16 ans, et vivant un évènement particulier : grossesse, naissance, maladie d'un enfant, maladie d'un parent, séparation du couple, veuvage, difficulté éducative.....

**Quelles sont les prises en charges ?** Elles varient en fonction du quotient familial. Les démarches nécessaires sont effectuées par nos soins.

**Quelle forme de prise en charge ?** Après un diagnostic, en accord avec la famille au cours d'une visite à domicile, le service de la Fédération fait intervenir :

- Soit une TISF du Territoire Sud qui fournit une aide globale à la famille. **Contacts :**

**ADMR FAMILLE RHONE SUD : 04 78 16 90 59**  
**FEDERATION : 04 74 72 60 55**

- Soit une AVS (de l'association locale ADMR GREZIEU-VAUGNERAY dont dépend votre domicile) qui intervient dans les actes ordinaires de la vie quotidienne (repas, ménage, repassage...).

**AMNESTY INTERNATIONAL**



**S'INFORMER AUTREMENT ?**

Les sources d'information ne manquent pas, mais souvent nous avons l'impression que, quel que soit le support, les nouvelles se ressemblent et que le contenu est traité rapidement avant de passer à un autre sujet.

Syrie, Pakistan) ou sur un thème (peine de mort/ trafic d'êtres humains).

**S'abonner, c'est s'informer pour agir,** grâce aux courriers proposés ou aux liens internet pour signer des pétitions en ligne. Il suffit d'aller sur le site [amnesty.fr](http://amnesty.fr) pour vous abonner !



Pourquoi ne pas compléter par un autre type d'information ?

**LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL,**

un magazine d'information et d'action sur les droits humains. Comme l'indique son titre, ce mensuel propose un regard sur la situation des droits humains dans le monde à travers des enquêtes sur un pays (Chine

**Amnesty International a rendu public son rapport 2015** sur la situation des droits humains. Aucune amélioration : Amnesty constate et critique l'affaiblissement des organismes chargés de faire respecter le droit international ex l'ONU ! « Créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre » et « proclamer à nouveau la foi dans les droits fondamentaux de l'homme » l'organisation (ONU) est confrontée à d'énormes défis qui l'a rendent plus vulnérable que jamais.

**Vous pouvez consulter le rapport sur le site d'[amnesty.fr](http://amnesty.fr)**

## CLUB VERMEIL



Le jeudi 25 février 2016, se déroulait l'Assemblée générale du Club Vermeil à la Salle des fêtes. Cent quinze personnes étaient présentes. Comme de coutume, un moment récréatif précédait le déroulement

de l'assemblée générale : la belote, le scrabble, la caouette, il y en avait pour tous les goûts.

Les rapports moral et d'activités présentés par la présidente Renée Badoil, et le rapport financier présenté par la trésorière Yvette Nicolas ont été adoptés à l'unanimité. Puis, a suivi le vote des adhérents pour le renouvellement du bureau. Deux membres quittent le bureau : Ginette Delorme et Pierre Chantré ; nous les remercions pour tous les services rendus. Bernadette Delorme rentre au bureau cette année. L'après-midi se terminant par la dégustation des bugnes.

### En ce qui concerne les activités 2016 :

- **Le lundi après-midi**, le groupe de marcheurs ne cesse d'augmenter : c'est maintenant une vingtaine de personnes qui se retrouvent chaque semaine pour sillonner et découvrir Vaugneray et ses environs.

- **Les jeudis après-midi**, la salle du Lavoir, certaines semaines, n'arrive plus à contenir les joueurs de cartes, de scrabble et autres. Heureusement que Monsieur le Maire pense à nous ! Il nous a promis une grande et belle salle pour... bientôt.

D'autre part, pensez à vous inscrire pour la rencontre de pétanque inter-clubs à Yzeron le 18 mai 2016 (ou belote pour ceux qui ne jouent pas aux boules).

Je vous souhaite un agréable printemps.

**La présidente  
Renée BADOIL**



## DONNEURS DE SANG



Le 27 février dernier a eu à la salle des fêtes le concours de belote annuel de notre association. 58 doublettes ont participé à cette soirée dans une ambiance de jeu agréable.

Grâce à la générosité des commerçants que nous remercions par l'intermédiaire de ce bulletin, l'ensemble des doublettes a été récompensé : en effet de nombreux lots nous sont remis chaque année complétant ainsi ceux achetés par les soins de l'association.

### Voici les résultats :

- 1<sup>er</sup> prix : 2 jambons : Jo et Claude
- 2<sup>ème</sup> prix : 2 paniers garnis : Lionel et Gégé
- 3<sup>ème</sup> prix : 2 rosettes : Marinette et Sébastien



La tombola a aussi fait d'heureux (ses) gagnant(e)s par la remise de 5 paniers garnis, d'importance différente.

L'association remercie tous les participants à cette soirée pour leur présence ; c'est un soutien annuel important pour le bon fonctionnement de notre amicale.

Le 4 mars a eu lieu la première collecte de sang de l'année 2016 : 59 personnes se sont présentées, dont 3 nouveaux donneurs, permettant de réaliser 54 dons. Nous avons enregistré une baisse assez importante pour cette collecte et tenons à remercier les personnes qui ont fait ce geste de solidarité. Il est donc important de rester mobilisés pour l'avenir ; **merci de noter dès à présent que la prochaine collecte est fixée au 13 mai de 16 h à 19 h 15 à la salle des fêtes de Vaugneray.**

Enfin, les membres du conseil d'administration proposeront dans les jours prochains le renouvellement de l'adhésion 2016 (11€ par famille le souhaitant). Merci d'avance de votre bon accueil.

**Le bureau**

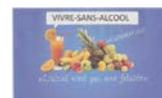


## AMICALE DES POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Vaugneray organise son 10<sup>ème</sup> ball-trap les 7 et 8 mai prochains. Nous vous proposons les traditionnels tirs aux pigeons, à la bécasse, aux lapins, ainsi que le tir de nuit le samedi soir. Le traditionnel cochon à la broche sera servi le samedi soir, et nous aurons plaisir à vous offrir le pot au feu le dimanche matin dès 8h00. Un concours aux pigeons viendra clore cette festivité le dimanche en fin d'après-midi.

Renseignements par téléphone au 06.32.11.20.44  
 ou par mail : [amicalesp-vaugneray@laposte.net](mailto:amicalesp-vaugneray@laposte.net)

## VIVRE SANS ALCOOL



**VIVRE SANS ALCOOL** est une équipe de bénévoles, qui vous accueille, vous écoute, vous accompagne. Nous organisons des réunions de groupes spécifiques malades et aussi les femmes, parents, conjoints et entourage. Nous renseignons ces personnes pour trouver des milieux de soins compétents (centre hospitalier de l'Arbresle, service addictologie). Nous participons à des débats, en milieu scolaire, et universitaire, centre de formation professionnelle de la santé, etc ...

## SOLIDARITE EMPLOIS

**VENEZ NOMBREUX !**

Solidarité Emplois est une association dont l'objectif principal est de favoriser l'emploi local. Deux permanences hebdomadaires à destination des personnes qui recherchent un emploi, ou un complément d'emploi, sont organisées à Vaugneray, le lundi de 15h à 17h et le mercredi de 9h30 à 11h30. Vous pouvez aussi joindre le siège de l'association, 6 Avenue Emile Eveillé, à Grézieu-la-Varenne, tous les après-midis de 14h à 17h, au 04 78 44 67 42.



**Pour plus de renseignements :**

**téléphonez au 04.78.44.67.42**

**du lundi au vendredi de 14h à 17h**

**ou envoyez un mail à l'adresse suivante :**

**[service.offres@solidarite-emplois.com](mailto:service.offres@solidarite-emplois.com)**



LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES  
 vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation



**poyard.fr**

ZA des Tourrais  
 127, rue Pierre Auguste Roiret  
 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 04 73  
 Fax 04 78 44 85 64  
 e-mail contact@poyard.fr

# re.vally

recyclage des vallons du lyonnais

Vente de matériaux  
 (sable, paveurs, gravier de décoration...)  
 Livraison possible

Les Aiguillons - Route de la Douane  
 69670 VAUGNERAY

Tél. : 04.78.45.94.47 Fax : 04.78.45.96.62

Présente à BRINDAS depuis bientôt 7 ans, l'auto-école FORMUL'R  
 vous propose ses différentes formules et formations pour votre réussite !  
 Plus de 60% tous les ans !

**AUTO-ECOLE FORMUL'R**

Agrément E 060691105  
 Agrément E 0606911670

**Formations : AAC, B, B1, BSR**

**06 61 48 70 53**

69630 CHAPONOST 69126 BRINDAS  
 6, rue des viollières 12 Place des Marronniers  
 Tél. 04 78 45 76 21 Tél. 04 78 44 09 17

# stepizen

L'ASSAINISSEMENT RESPONSABLE



Une micro station d'épuration  
 à biomasse libre et fixée de  
 1 à 15 équivalent-habitants.



**SARL BEGUY - M. DOMINIQUE**  
 Z.A. des Andrès, 70 rue du Pré-Magne - BRINDAS  
**04 78 51 59 11 ou 06 19 17 03 68**



## ESPACES VERTS

CRÉATION / ENTRETIEN / PAVAGE / ARROSAGE INTÉGRÉ

# CARRET

Gérant Hubert CARRET

**06 82 08 94 04**

Route de la Chana - 69670 VAUGNERAY  
 Tél. / Fax. : 04 78 45 91 15 / Devis sur demande  
 Email : [carret.espace.vert@wanadoo.fr](mailto:carret.espace.vert@wanadoo.fr) - [www.carretespacesverts.fr](http://www.carretespacesverts.fr)



centres de correction auditive

Joëlle Besacier Audioprothésiste D.E.  
 Carole Teuma Audioprothésiste D.E.  
 Michèle Couvrat Technicienne en audioprothèse

Des spécialistes de l'audition à votre écoute  
 Prêts et essais appareils toutes marques  
 Garanties 4ans de tous nos appareils  
 Réparations dans nos laboratoires  
 Masqueurs d'acouphènes  
 Casques Télévision  
 Téléphones spéciaux  
 Bouchons Anti Eau sur mesure  
 Bouchons Anti Bruit sur mesure

102 Avenue Pierre Dumont  
 69290 Craponne  
 Tel: 04 78 57 59 22

17 Rue Gabriel Péri  
 69210 L'Arbresle  
 Tel: 04 74 72 58 19

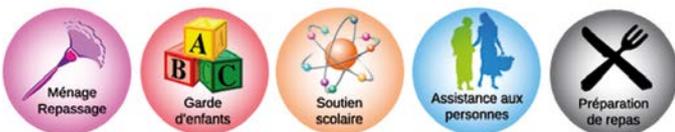
118 Voie Romaine  
 Aqueduc Santé  
 69290 Craponne  
 Tel: 04 78 07 15 70

Ouvert du lundi matin au samedi midi

Mail: [besacier-couvrat@wanadoo.fr](mailto:besacier-couvrat@wanadoo.fr)

## avantages services

ZA des Tourrais  
 621, avenue P.A. Roiret - 69290 CRAPONNE  
**04 78 44 34 26**  
[avanserv@orange.fr](mailto:avanserv@orange.fr)  
[www.avantages-services-craponne.fr](http://www.avantages-services-craponne.fr)



305, ch. du Puits - 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle

06 35 16 45 76

[julien.bastion@hotmail.fr](mailto:julien.bastion@hotmail.fr)

# Maçonnerie J.BASTION

Sciage et Carottage de Béton



## CRÈCHE LA PIROUETTE

### DES NOUVELLES DE LA CRÈCHE

Ce début d'année a été marqué par la reprise de nos visites respectives avec les résidents des Emeraudes. Le planning établi permettra de nous voir deux fois par mois et ce jusqu'en juillet. Ces moments de partage sont toujours très appréciés par les enfants, les papis et mamies, l'équipe de la crèche mais également par les familles.



Depuis deux ans, nous proposons aux parents de nous rencontrer lors d'une soirée vidéo. A cette occasion, ils ont la possibilité de visionner le déroulement d'une journée type ainsi que les temps forts qui rythment la vie quotidienne de la Pirouette. Nous essayons de filmer tous les enfants pour que chaque famille puisse voir, souvent avec émotion, l'univers de leurs petits loulous.

La crèche a fêté Mardi Gras le 9 février. Certains enfants sont venus déguisés et d'autres ont trouvé costumes, chapeaux et autres accessoires sur place. Quel beau et bon moment !



D'ailleurs, nous en profitons pour rappeler aux familles que leur participation aux différentes activités (cuisine, psychomotricité, bibliothèque, visite aux Emeraudes...) est la bienvenue. L'équipe apprécie les échanges inhérents à leur présence lors de ces temps forts.

Nous ouvrons une parenthèse gourmande pour diffuser la liste des principaux fournisseurs de la crèche :

- légumes de saison : GAEC du Val Noir (Vaugneray),
- les autres légumes achetés surgelés et le poisson : Transgourmet,
- les fruits : marché de Vaugneray en privilégiant les producteurs locaux,
- la viande et les œufs : la boucherie ROSPARS (Grézieu la Varenne),
- les steaks hachés : GAEC de la Prouty (Vaugneray),
- le pain : les boulangeries de Vaugneray.

Pour finir, quelques actions à venir :

- préparation de la Grande Lessive
- participation au Festival ART'SCENE
- participation de certains membres de l'équipe à des ateliers en vue de la journée petite enfance qui se déroulera le samedi 2 avril 2016, de 9h30 à 12h00, à la salle d'animation du Voulat à Messimy.



**Chers parents, nous lançons également un appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre l'association Familles en Mouvement, gestionnaire de la structure.**

**L'équipe de la Pirouette**

## LA FARANDOLE DES VALLONS

### QUEL PLAISIR DE PARTAGER EN FAMILLES TOUS CES MOMENTS MERVEILLEUX !

Ce samedi 5 mars 2016, c'est avec un grand plaisir que Chloé, Florence et Elisabeth responsables des RAM « Le Monde de Zébulon » et « Val'Petite Enfance » ont accueilli 68 parents, 84 enfants dont 38 enfants de 0 à 3 ans venu participer à divers ateliers sur le thème du printemps.

Cette animation famille a été co-organisée avec le Centre de Loisirs Ebulisphère pour la 4<sup>ème</sup> édition.

Les différents ateliers se sont déroulés grâce à l'investissement volontaire de 5 animateurs du Centre de Loisirs et leurs 2 directrices et 6 assistantes maternelles.

Ce moment de complicité entre parents et enfants, ces petits yeux émerveillés, ces larges sourires et ces petites mains créatives témoignent du plaisir que chacun a à venir partager ces moments privilégiés où le temps d'un instant, le quotidien s'interrompt pour laisser place à la relation parents/enfants.

Chaque mois, un rendez-vous est donné à toutes les familles d'enfants de moins de 6 ans habitant la CCVL ou accueillis chez une assistante maternelle domiciliée sur la CCVL.



Bien sûr, les grands frères, les grandes sœurs, les grands parents... sont les bienvenus !

### PROCHAINE DATE À RETENIR

Samedi 21 mai 2016 de 9h30 à 11h30 :

matinée psychomotricité pour les enfants de quelques mois à 4 ans, animée par José Braz, psychomotricien  
18 bis, Chemin du stade, 69670 VAUGNERAY

Pas d'inscription, entrée libre

Pour plus d'information, consulter notre site Internet :  
[www.relaispetiteenfance.fr](http://www.relaispetiteenfance.fr)

## AMICALE ECOLE ST-LAURENT-DE-VAUX



Dimanche 13 mars vient d'avoir lieu le concours annuel de belote.

Nous remercions les gens qui sont venus se divertir et passer un après midi convivial.

Nous remercions aussi tous les commerçants pour les divers lots offerts.

Merci aux organisateurs sans qui les manifestations de notre petite école ne pourraient avoir lieu.



## ÉCOLES PUBLIQUES

L'année se poursuit au sein de l'école primaire publique de Vaugneray toujours aussi riche en projets.

### USEP

Après une première période d'activité commune pour tous les enfants des classes élémentaires de Vaugneray, la deuxième période est riche en activités variées selon les classes.

Ainsi les classes de CP et CP/CE1 se rencontrent autour de jeux de raquettes.

Les classes de CE1, CE2 et CM1 pratiquent l'ultimate (sport collectif opposant deux équipes et utilisant un frisbee à la place d'un ballon).

Les classes de CM2 jouent au hockey.

Les classes de CE1/CE2, CE1/CE2/CM1/CM2 de Saint Laurent de Vaux et la classe externalisée (IME Mathis Jeune) se retrouvent autour d'un sport d'origine canadienne le Kin Ball (sport collectif opposant trois équipes et utilisant un ballon de grand diamètre).

### SAINT LAURENT DE VAUX EN FÊTE

En ce mercredi 10 février, en dépit d'un ciel gris, la petite école rayonnait de multiples couleurs. En effet les deux classes fêtaient le carnaval et les enfants avaient laissé libre cours à leurs envies. Ainsi nous avons pu voir dans Saint Laurent de Vaux des princesses «orientales ou des neiges», un pirate, un chevalier et un grand renne qui assurait la sécurité du cortège avec d'autres parents bénévoles.

A l'arrivée, tout le monde s'est retrouvé dans la classe des petits où nous attendaient des crêpes confectionnées par tous les enfants : les petits avaient fait la pâte tandis que les grands avaient assuré la cuisson. Quel régal !

Ce moment fut grâce à tous une belle réussite.



### LES 100 JOURS DE CLASSE

Le cycle 2 de Vaugneray centre fête traditionnellement les 100 jours de classe. Pour l'occasion, tous les enfants se déguisent (même les grands de CM) et les élèves les plus jeunes, du CP au CE2, partagent diverses activités autour du nombre cent avec en conclusion ce nombre cent formé par les élèves. Cette année, la date retenue était le mercredi 2 mars et il ne faut pas s'inquiéter si ce jour-là d'étranges personnages déambulaient dans la cour de récréation. La grande imagination des élèves nous a permis de croiser des danseuses de flamenco, des fées, des pilotes d'avion, des policiers aussi bien que des maîtresses en pyjama, cheveux hirsutes mais bien réveillées, rassurez-vous.

Tous les participants garderont un très bon souvenir de cette matinée.



### ART'SCÈNE

ART'scène propose sa 10<sup>ème</sup> édition. Grâce à toute l'équipe de ce festival, les élèves profitent une nouvelle fois d'une programmation scolaire de qualité. En effet deux spectacles ont été proposés selon l'âge des enfants. Pour les élèves de maternelle, « Pas à page » de la compagnie Isis et pour les élèves d'élémentaire « Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive » de la compagnie Hechoencasa. La qualité des spectacles a comblé l'auditoire, les petits et les grands parmi lesquels les adultes.

Merci pour ce grand plaisir apporté à domicile.

En parallèle au festival, des expositions d'oeuvres sont proposées avec notamment les productions des classes de l'école publique.

## ÉCOLES PUBLIQUES (suite)

### L'ENGAGEMENT CITOYEN DES CM2

Les élèves de CM2 de la classe de M. Devaud représentent dans le cadre du « Parlement des Enfants », la 10<sup>ème</sup> circonscription du Rhône. Cette opération à l'échelon national, consiste à faire rédiger par les élèves une loi sur un thème donné. Les élèves enthousiastes travaillent depuis quelques mois, avec leur maître, sur un projet de loi concernant « Les enjeux du changement climatique pour notre société. ». M. Guilloteau, député de la 10<sup>ème</sup> circonscription du Rhône nous a fait l'honneur de passer l'après-midi du lundi 7 mars avec les élèves, leur démontrant l'intérêt qu'il porte à l'importance de leur travail. M. le député a fait profiter les élèves de son expérience et les a félicité sur l'objet de leur texte législatif qui vise à renforcer et généraliser l'éducation au développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique dans les écoles et les collèges français. Le lundi 14 mars la présence dans la classe de M. Malosse (Président de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais et du SOL), M. Jullien (Maire de Vaugneray) et Mme Lanson (Adjointe au maire de Vaugneray) a mis l'accent sur la valeur de l'implication des élèves et leur a permis de finaliser leur projet.



Les élèves de cette classe de CM2, M. Devaud et moi-même remercions M. Guilloteau, M. Malosse, M. Jullien et Mme Lanson pour leur accompagnement dans ce projet. Cela restera des moments forts pour nous.

### PETITS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez dès à présent inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école maternelle ou élémentaire. Pour cela, vous devez passer en Mairie avec un justificatif de domicile ou une demande de dérogation, votre livret de famille et le carnet de santé de votre ou vos enfant(s). Vous pouvez aussi me contacter au 04 78 45 81 53. Le secrétariat est ouvert de 8h à 12h du lundi au vendredi et en dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école, je vous rappellerai dès que possible.

**La directrice  
Mme PRIVITERA**

## ÉCOLE DE PRODUCTION LA GIRAUDIÈRE



### ATELIERS D'APPRENTISSAGE

Nous avons reçu de nombreux jeunes aux journées portes ouvertes suite à l'information parue dans la presse locale et dans les environs.

Vous pouvez encore vous renseigner sur les différentes formations, métallerie, ossature bois, menuiserie et agencement.

Ci-contre une photo d'ouvrages réalisés et vendus, produits par les élèves en ossature bois.

Nous pouvons réaliser de nombreux produits à votre demande et à vos dimensions.



**Pour tout renseignement : 04.74.70.85.04**



## ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

### DU NOUVEAU DANS LES LOCAUX DE LA CANTINE



Depuis début mars, les enfants peuvent manger sur des tables et des chaises aux pieds et plateaux colorés en bleu, rose, jaune et orange !

Une harmonie de couleurs rehaussée par deux claustras : une jaune décorée d'un soleil et une rose avec un cupcake et un

### UNE CANTINE SO HAPPY !

« bon appétit ! » prometteur, par des tableaux de macarons qui éveillent les papilles, par deux « HAPPY » décorant les murs pour des repas dans la bonne humeur et la joie. Les enfants bénéficient aussi d'une nouvelle desserte où ils peuvent poser leurs plateaux pour les débarrasser en toute sérénité, sans casse ni bousculade. Un univers coloré et propice à une bonne restauration. Et d'après l'équipe scolaire de la cantine, les enfants apprécient : « c'est trop beau et c'est super et beaucoup mieux ! » Il ne reste plus qu'à se mettre « à table » !

Si vous souhaitez nous rejoindre, devenir bénévole du restaurant scolaire et participer à des projets qui ont pour but de maintenir un service de restauration de qualité dans des locaux adaptés, vous pouvez nous contacter par mail ([resto.scolaire69@gmail.com](mailto:resto.scolaire69@gmail.com)) ou par le biais de la boîte aux lettres située à gauche de l'entrée principale de l'école primaire.

### L'équipe bénévole du restaurant scolaire

## SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

**BOUDIN** : samedi 6 février, c'est à l'aube que les bénévoles du Sou des écoles se sont retrouvés place des cadettes pour installer, chaudière, barnums, tables et bancs afin d'accueillir le public pour la vente et la dégustation du boudin. Environ 200 mètres de boudin ont été confectionnés par nos charcutiers Messieurs Gounel et Raphaël. Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous soutenir par leur aide à l'installation et au rangement. Le bénéfice de cette vente servira à financer des voyages ou sorties scolaires pour les enfants de l'école publique de Vaugneray.



**LOTO** : le samedi 5 mars a eu lieu le LOTO annuel du SOU DES ECOLES LAIQUES dans la salle des fêtes. Malgré une participation un peu moins importante que l'an dernier, 150

personnes étaient présents à cette manifestation. Grâce à tous nos donateurs, de nombreux lots ont pu être distribués et le gros lot est revenu à Valentin Bataille, élève de CE2 dans la classe de Madame DJAIT. Il pourra profiter avec sa famille d'un week end en Ardèche dans un gîte avec piscine, repas et petits déjeuners compris ainsi qu'une excursion en vélorail à Boucieu Le Roi. De plus, comme il était le seul à avoir le carton plein, il a également gagné une nuit en roulottes au camping de Saint Jean de Chevelu en Savoie. Cette année, à leur arrivée, tous les enfants ont tiré au sort un ticket de tombola qui a permis à 80 d'entre eux d'être récompensés par des lots. Toute l'équipe de bénévoles de l'association remercie chaleureusement tous ses partenaires pour leur implication ainsi que les fidèles participants du loto.

**SORTIE MONTAGNE** : pour sa 3<sup>ème</sup> année consécutive, samedi 13 mars au matin, de très bonne heure, 27 familles soit près de 100 personnes ont pris place dans les deux cars qui sont partis en direction de la station d'Albiez Montrond en Savoie. À l'arrivée, les participants se voyaient offrir un café ou un thé accompagné d'une viennoiserie. Beaucoup en ont profité pour skier avec de la neige abondante tombée la semaine précédente. Les températures négatives jusqu'à ce week-end, ont permis de conserver la neige dans de très bonnes conditions, certaines pistes non damées ont fait la joie des skieurs expérimentés. La station familiale a permis aux familles avec des enfants en bas âge, de profiter des plaisirs de la luge. Comme les années précédentes, le soleil a contribué à la réussite de cette belle journée. En fin d'après-midi, tous se sont retrouvés auprès des cars pour prendre un goûter offert par l'association. Les mines colorées par le soleil, les regards joyeux, les enfants épuisés, tous ont repris le chemin du retour. Le Sou des écoles remercie les sponsors donateurs : commerçants ou artisans qui ont participé financièrement et ont permis de proposer aux familles cette sortie à un tarif préférentiel.



**Le prochain événement à noter dans vos agendas :  
Vendredi 24 Juin 2016 : fête des écoles publiques**

## ÉCOLE PRIVÉE JEAN-BAPTISTE

### LE SPORT À L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE...

Comme tous les ans, les classes de l'école, de la grande section au CM2, profitent de la piscine de la CCVL : c'est une grande chance pour tous nos élèves d'être à l'aise dans l'eau, savoir nager, se faire plaisir...



Nouveauté cette année : la CCVL a proposé une initiation à l'escalade pour la classe de CE2 sur le mur d'escalade à Pollionnay. Nous avons profité de cette proposition et les élèves ont découvert et apprécié cette nouvelle activité.



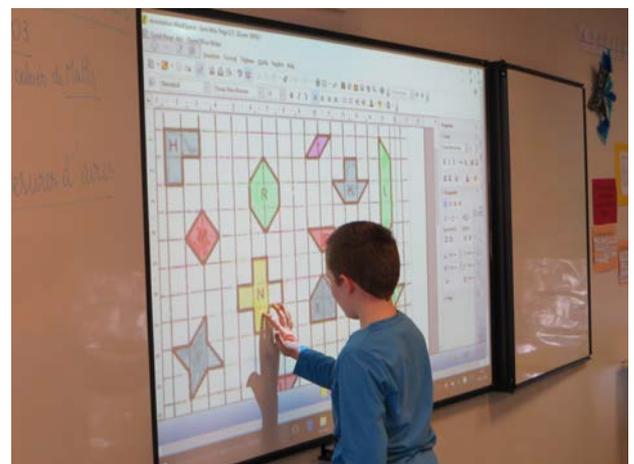
### MARDI 9 FÉVRIER : MARDI-GRAS À L'ÉCOLE !

Quelques photos pour partager avec vous cette journée festive qui nous introduit dans le temps de préparation à la fête de Pâques. Grands et petits ont mis leurs talents pour créer et décorer leurs masques et déguisements.

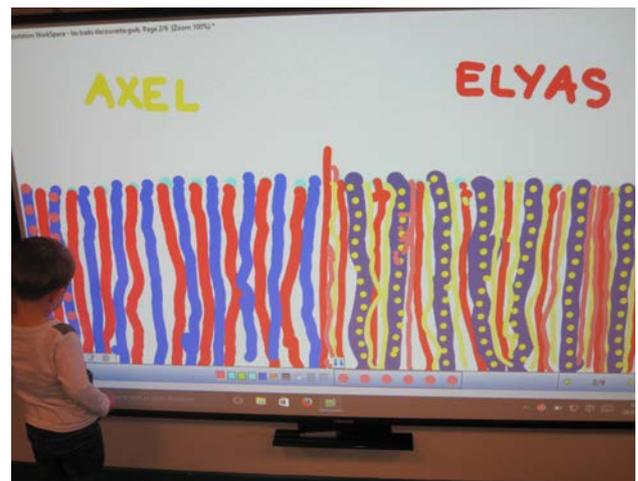


### PROJET PÉDAGOGIQUE : INTRODUIRE L'OUTIL NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

« Élément clé de la refondation de l'Ecole, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire ».



Depuis un an, l'équipe enseignante travaille sur ce sujet en lien étroit avec l'OGEC et l'APEL (associations de parents d'élèves).



Ce projet vient d'être finalisé : toutes les classes de la Petite Section au CM2 sont équipées depuis la rentrée de janvier 2016 d'un TBI (à la fois tableau interactif et tableau velleda), d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable. L'équipe enseignante suit une formation nécessaire et très intéressante pour savoir se servir au mieux de ces outils, outils qui ne remplacent pas nos outils traditionnels (geste d'écriture et livres...) mais qui viennent les compléter et les enrichir.

## RETOUR AU MOYEN-ÂGE POUR LES CE1/CE2

Du 2 au 4 mars, les classes de CE1/CE2 se sont rendues à Verrières en Forez pour participer à une classe Moyen-âge. Nous avons été plongés trois jours dans une ambiance médiévale grâce à différents ateliers (danse, héraldique, sceaux, bourses en cuir...).

Le seigneur des lieux nous a conviés à un festin costumé où nous avons été adoubés. Le séjour s'est terminé par un tournoi où chaque équipe a défendu ses couleurs. Nous avons vécu trois jours intenses, riches en découvertes et des souvenirs plein la tête.



## BON ANNIVERSAIRE, ART'SCÈNE !

Début 2016, nous avons participé à d'extraordinaires ateliers d'art sur six artistes étonnants, avec la classe des Grandes Sections de maternelle d'Emmanuelle Masson.

Nous nous sommes rencontrés une première fois le jeudi 21 janvier, pour découvrir ces fabuleux peintres et sculpteurs, grâce à une gigantesque projection d'images magnifiques sur nos nouveaux tableaux interactifs.

Une semaine plus tard, six groupes ont été répartis en trois lieux différents pour imiter les oeuvres découvertes. Peindre, sculpter, découper, coller, dessiner, tracer, colorier avec des mamans sympathiques et enthousiastes, et surtout ces adorables petits : ce fut magique, mais agité et difficile !

Ce merveilleux et grandiose projet a été organisé à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition du festival Art'scène. Nos créations spectaculaires ont été exposées dans le village, avec de mystérieuses énigmes.

Merci à nos maîtresses pour ces riches idées !

**Les CM1/CM2 de Catherine GERIN**





## COLLÈGE ST SÉBASTIEN

### DES VÉLOS POUR LES ENFANTS DE TISSENT



Si vous êtes adepte du marché du samedi matin, vous avez pu découvrir le 12 mars un nouveau stand inhabituel proposant pâtisseries orientales et thé à la menthe. A l'initiative de ce stand, les 33 élèves du projet Maroc du collège Saint Sébastien, investis dans la 4<sup>ème</sup> édition de cette aventure ! Les deux premières années, nous avons pu acheter des ânes pour suppléer le travail des

femmes ; l'an dernier, c'est du matériel pédagogique que nous avons fourni à l'école maternelle. Avec ce stand, les élèves ont pu vous exposer la teneur de leur action solidaire pour 2016 : fournir des vélos aux enfants du village de Tissent qui va nous accueillir du 27 avril au 4 mai. Semaine d'immersion totale, à la rencontre de l'Autre, dans un contexte géopolitique où, plus que jamais, nous devons ouvrir les jeunes à la richesse de la différence. Semaine de découverte d'une culture au travers d'ateliers pour appréhender l'architecture, l'agriculture, le tissage, la cuisine. Semaine au contact des enfants de Tissent pour partager avec eux jeux et activités diverses. Ainsi, depuis 2013, un vrai partenariat s'est construit entre ce petit village du Haut Atlas et notre collège. Notre rêve : pouvoir, à notre tour, accueillir un jour des élèves de Tissent !

**Mme PILAUD (coordinatrice du projet)**

### CALLIGRAPHIE

Du 9 au 12 février, tous les élèves de 5<sup>ème</sup> ont participé à un atelier calligraphie animé par Madame Gagliardi de l'Association pour l'Histoire Vivante. L'intervention d'une demi-journée par classe fut découpée en trois temps : une présentation des pratiques de l'écriture médiévale, puis une initiation à ces pratiques d'écriture. Enfin les élèves furent invités à une création originale et personnelle en fin d'atelier.

**Mme DIAZ (responsable niveau 5<sup>ème</sup>)**



### 6<sup>ÈME</sup> EDITION DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE À LYON



L'objectif de la semaine est de revaloriser l'industrie auprès de l'ensemble de la population et de renforcer son attractivité, et celle de ses métiers, auprès des jeunes. La sixième édition de la Semaine de l'industrie a lieu du 14 au 20 mars 2016 autour du thème «l'Industrie du futur».

Les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Saint-Sébastien ont visité, dans le cadre de la Découverte Professionnelle, l'entreprise THERMI LYON (située à Gerland). Cette entreprise est spécialisée dans le traitement thermique et le revêtement sous vide, de pièces de secteurs d'activités très divers : industrie automobile, aéronautique et spatiale, ferroviaire, secteur médical, sports et loisirs, outillage, travaux publics...

Cette visite a eu lieu lundi 14 mars de 14h à 16h30 : après un temps de présentation des différents métiers de l'entreprise et des questions-réponses, les élèves ont visité l'atelier de production. Cette visite leur a permis de découvrir la complexité du monde industriel et les différents métiers qui pourraient être les leurs demain. Ils sont revenus ravis et désireux de visiter d'autres entreprises d'ici la fin de l'année scolaire.



Ce numéro vous invite à une promenade-découverte dans trois lieux différents du Pays Lyonnais, bien éloignés l'un de l'autre, et qui dessinent une sorte de triangle. Découvertes aussi, en deux de ces points, pour les archéologues, grâce à ce que l'on appelle aujourd'hui, communément, les « fouilles préventives ».



Château de Bellegarde-en-Forez. ©P. Mathieu

Tout d'abord, celle d'un cimetière très ancien, datant du début du Haut Moyen Âge, donc proche des temps antiques de notre pays. Situé entre Maringes et Bellegarde-en-Forez, il témoigne de l'existence d'un village dont il n'y a plus aucune trace. Nous nous trouvons à proximité d'une voie ancienne reliant la région de Lyon à celle du bassin de la Loire. Mais aussi, cette trace d'un peuplement dans une zone élevée bordant les Monts du Lyonnais à l'Ouest témoigne de la possible existence de communautés d'entre Rhône et Loire dans les premiers siècles de notre ère. L'article suivant remonte loin en arrière.



Réalisation Sébastien Poudroux (éch. 1/4)



Réalisation Sébastien Poudroux (éch. 1/5)

Antéfixe à tête humaine, faïence à tête de bœuf

## L'ARAIRE

A la suite des étonnantes découvertes du site de Goiffieu à Saint-Laurent-d'Agnay, voici que se révèlent des siècles de constructions gauloises, puis gallo-romaines, sur la commune de Messimy.

Deux exploitations agricoles d'époque gauloise, puis un ensemble gallo-romain dont on ignore encore la nature – « villa » ou relais routier -, le tout présentant des structures qui attendent des analyses plus précises.

Le Plateau Lyonnais nous réserve encore bien des surprises !

Dans le troisième article, nous nous retrouvons à Lyon, dans le XIV<sup>e</sup> siècle finissant, tout juste rattaché au royaume de France, à examiner à la loupe, en compagnie des comptables du fisc municipal, les papiers rédigés dans la langue de la ville (qui n'est pas le français) concernant des « étrangers » qui, selon les règles en vigueur, ne payent pas la taille, les impôts locaux d'aujourd'hui. Parmi eux, bien sûr, des personnes domiciliées dans le Pays Lyonnais !



Façade du XIV<sup>e</sup> s., impasse Turquet Lyon 5e, © C. Devigne

Editorial du numéro 184 par Claude Longe, directeur de publication de la revue L'ARAIRE.

Sortie mi-avril 2016. Disponible au prix de 8€.

En vente :

- Les Brossins, Vaugneray.
- Siège de L'ARAIRE à Messimy
- Par correspondance.

Infos : 04.78.45.40.37

www.araire.org - laraire@wanadoo.fr



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### UN TAPIS VOLANT EN AVRIL



Le **tapis volant de la licorne** nous entraîne dans un voyage dans le temps: celui des châteaux forts et des cathédrales au Moyen-Age ! Sa forme insolite (un disque de 3m de diamètre) évoque les grandes rosaces qui ornent les façades des cathédrales. Le pourtour présente de grandes **poches** prêtes à accueillir livres, messages, objets, et sur lesquelles on peut disposer quelques-unes des 81 pages enluminées, composant ainsi **un grand manuscrit déployé** autour de l'espace central. Les pages enluminées abordent des sujets très variés : société, langues et littérature, arts et techniques, vie quotidienne, mais aussi personnages de contes... licorne oblige ! Des costumes d'époque seront aussi exposés dans la bibliothèque. Ce tapis volant fera l'objet **d'accueils scolaires** du mardi 26 avril au mardi 3 mai, avec 16 classes de maternelle et primaire qui participeront à une **quête médiévale** à travers trois ateliers : un atelier calligraphie de moines copistes, un atelier Inventions, et un atelier Table du seigneur. Le but de ces accueils étant de montrer la richesse de cette période du Moyen-Age sous un aspect ludique.

### UN PRINTEMPS POLAR

- Les résultats des sélections des romans policiers du NVN, Prix polar des lecteurs, seront dévoilés samedi 30 avril à 11h dans la médiathèque de Sainte-Consoirce. N'oubliez pas de remplir et de remettre vos bulletins de vote avant le samedi 16 avril !

- Samedi 30 avril, à 20h30 au Théâtre du Griffon, une soirée **concert littéraire** autour de l'œuvre de Marcus Malte, « Les Harmoniques » organisée par le réseau culture des médiathèques de l'Ouest lyonnais. La lecture musicale s'articule autour d'un trio, Gérard Maurin à la guitare et contrebasse, Virgine Teychené au chant et Marcus Malte lisant des extraits de son roman policier.

La musique prolonge le texte, le jazz rencontre le roman noir et leurs propos font résonner les harmoniques de l'œuvre. Entre jazz et littérature, on est séduit par un trio aussi homogène qu'original.

- Jeudi 14 avril, à 17h, à la bibliothèque : S. Véricel, de la médiathèque de Sainte-Consoirce, fera avec un **kamishibai** (petit théâtre japonais en bois) la lecture d'une histoire policière se déroulant dans le cimetière de Sainte-Consoirce. L'entrée est libre, à partir de 6 ans.



### Quelques livres conseillés par le comité de lecture « Des Livres et nous » :

- « D'après une histoire vraie » de Delphine de Vigan : un roman rythmé, proche du thriller, qui plonge le lecteur dans un huis clos angoissant. La narratrice questionne la place de la fiction dans le récit autobiographique et joue ouvertement avec le lecteur et les codes du roman.

- « U4 » d'Yves Grevet, de Florence Hinckel, de Carole Trébor, de Vincent Villeminot : Série d'anticipation bien écrite et très prenante, peuplée de personnages variés. Luttant pour leur survie, ces adolescents se questionnent sur la valeur de la vie, l'engagement, la place de l'autorité et de la justice afin de reconstruire une société dans un monde en ruine.

- « La passion de Dodin Bouffant » de Mathieu Burnia : une bande dessinée drôle et agréable à lire où l'on découvre des personnages attachants animés par une seule passion : la bonne chère.

- « Le restaurant de l'amour retrouvé » d'Ito Ogawa : un roman très poétique sur le retour aux sources d'une jeune femme fragilisée par une rupture amoureuse. Un récit empreint d'onirisme, dans lequel la nourriture et le bonheur se savorent de la même façon.

### Prochaine rencontre du comité de lecture : mercredi 8 juin, à 20h. Ouvert à tous !

Vous pouvez retrouver la liste des ouvrages conseillés sur le site de la bibliothèque : [www.bibliotheque-vaugneray.net](http://www.bibliotheque-vaugneray.net)

**Nous contacter :**

**Tél. : 04.78.45.91.45**

**Courriel : [bm@vaugneray.com](mailto:bm@vaugneray.com)**

**L'équipe de la bibliothèque**





## ACTIVITÉS

### Stage Massage parents-enfants

**Du lundi 11 au vendredi 15 avril (18h15-19h15)**

Pour les enfants de 4 à 12 ans et un ou deux parents. Ce programme de massage est un outil rapide, accessible à tous et efficace pour améliorer la concentration, la confiance en soi et la qualité de vie... Facilement reproductible à la maison, il exerce un effet calmant, propose un instant agréable entre les parents et leurs enfants. Ce moment de complicité invite à une communication plus calme, incite à être davantage à l'écoute l'un de l'autre.

## VIE CULTURELLE

### Jeudis des Amphis

Un film suivi d'une animation musicale ! Tous les jeudis du mois de Juin depuis 2007, la MJC et le CinéVal s'associent pour proposer un film suivi d'un concert ou animation musicale dans l'amphi de la MJC transformé pour l'occasion en guinguette. En 2016, 10<sup>ème</sup> édition des Jeudis des Amphis ! Et 5 Jeudis sur le mois de Juin ! La programmation 2016 sera disponible au mois de mai.

## JEUNESSE (12/17 ANS)

### Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes est un lieu en libre accès où les jeunes peuvent se rencontrer, venir jouer ou juste discuter entre amis, et également découvrir des activités pendant les vacances... A disposition : baby-foot, billard, Wii, jeux de société, ping-pong, coin détente avec canapés, Cyber Espace,...

#### Horaires d'ouverture

En période scolaire : mardi, jeudi et vendredi 17h/19h – mercredi 14h/19h – samedi 14h/18h.

Pendant les vacances : du lundi au vendredi 14h/19h. L'adhésion à la MJC et la cotisation annuelle sont demandées pour l'accès à l'Accueil Jeunes, aux activités de vacances et au Cyber Espace.

### Vacances de Printemps

**du lundi 11 au vendredi 22 avril**

Sortie Laser Game et Parc de la Tête d'Or, Grands jeux, soirées Blind-Test et Concert, et bien d'autres activités ! Le programme complet des animations des prochaines vacances scolaires est disponible à la MJC et sur notre site Internet. Un stage de 3 jours « Escalade & Loisirs » sera également proposé.

### Vacances d'été 2015

**du 4 au 29 juillet et du 22 au 31 août**

Des activités, sorties et stages seront prévus en journée, demi-journée, ou soirée dans le cadre du programme des animations de l'été. Une plaquette détaillée sera disponible début juin. Plusieurs séjours seront organisés durant le mois de juillet. Toutes les

informations concernant les séjours d'été sont disponibles sur nos plaquettes de l'été et sur notre site Internet.

#### Dates d'inscription

Pour les séjours : à partir du mardi 10 mai à 16h30

Pour les animations : à partir du mardi 7 juin à 16h30

## CLUB D'ESCALADE VAL'ROC

### Stage d'escalade pour enfants (vacances de Printemps)

Un stage d'escalade est proposé aux enfants de 8 à 12 ans, en après-midi, du mardi 12 au jeudi 14 avril. Nous irons grimper à la salle Lionel Daudet (Pollionnay) mais également sur le rocher d'escalade du Col de la Croix du Ban. Les enfants pourront s'initier à la pratique de l'escalade en bloc et en falaise.

## ENFANCE (3-12 ANS)

### Séjour de printemps : « En Terre Inconnue »

La MJC organise un séjour dans le Pilat pour les 6/12 ans pendant les vacances de printemps, du lundi 11 au vendredi 15 avril 2016. Vos enfants seront hébergés dans un gîte «la Traverse», au Bessat (42). Au programme: escalade, randonnée sur le thème des animaux, pêche aux petites bêtes dans la mare pédagogique, activités en pleine nature, veillées animées... Attention les places sont limitées. Les inscriptions ont débuté le 8 mars.

### Vacances d'été

**Du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016**, ce sont les vacances d'été ! Les enfants de 3 à 12 ans sont les bienvenus au Centre de loisirs Ebulisphère. De nombreuses activités sportives, manuelles, jeux de société sont proposées ainsi que des sorties à la piscine, ludothèque, au cinéma... Une équipe d'animateurs est formée pour répondre aux attentes et besoins de vos enfants. Nous proposons également des mini séjours pour les enfants de 4 à 13 ans avec des thématiques sportives ou culturelles.

N'oubliez pas pour toute nouvelle inscription en 2016, de venir remplir la nouvelle fiche de renseignements, aux horaires de permanences, en vous munissant :

- de votre avis d'imposition 2015 ou bons CAF
- de votre n° d'allocations familiales
- du ou des carnet(s) de vaccination des enfants
- de votre n° de sécurité sociale
- prévoir un acompte

### Permanences et inscriptions

Pour les mini camps : à partir du mardi 10 mai à 18h

Pour le centre de loisirs : à partir du mardi 17 mai à 16h30

#### Centre de Loisirs Ebulisphère

18 bis, chemin du stade 69670 Vaugneray

Tél : 04 37 22 09 72

Courriel : [cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org](mailto:cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org)

Site Internet : [www.mjc-vaugneray.org](http://www.mjc-vaugneray.org)



## THÉÂTRE LE GRIFFON

### SECRETS DE JARDIN



**Mardi 12 avril  
à 10h**  
Spectacle  
jeune public  
à partir de 3 ans  
Conte et musique  
Cie Sac à son

Se réfugier au fond  
du jardin quand  
plus rien ne va,  
se cacher pour

pleurer, s'endormir dans l'herbe et tout oublier. Rêver...  
Accéder à son jardin secret, imaginaire, idéal... J'ai  
descendu dans mon jardin pour y cueillir des histoires  
à croquer, à sentir. En musique, en chanson, des  
histoires de la saison dernière et du printemps à venir...

### L'HOMME QUI TUA DON QUICHOTTE



**Vendredi 29 avril à 20h30**  
Théâtre - Cie Premier acte

Au-delà de ce que nous  
connaissons du célèbre Don  
Quichotte, de ses combats  
absurdes contre les moulins,  
de son inimitable tristesse  
ou de son irréductible fidélité  
à Sancho, nous ignorons  
souvent que l'œuvre dont il  
est issu se compose de deux  
parties très distinctes l'une de  
l'autre et écrites à dix années  
d'intervalle. Et si l'une lui donne  
la vie, l'autre la lui reprend...

### AMOUR, MENSONGES ET OBUS DE 75

**Vendredi 20 mai  
à 20h30**  
Théâtre - Vox  
International  
Théâtre

"Amour, mensonge  
et obus de 75"  
se livre sans  
conditions ! Sans  
limite. Ni d'âge ni  
de culture. Il nous  
délivre sa poésie,

la guerre fauche, l'amour sème. Découvrir et redécouvrir  
cette histoire qui est la nôtre peut s'envisager par le biais  
du sensible et de l'humour. Ce spectacle est une ode à  
la passion créatrice de ceux qui ont tout risqué, qui ont  
frôlé la mort, et qui nous ont offert un espoir. L'espoir que  
malgré les atrocités de la guerre et les massacres, la vie ait  
encore un sens, et que sur un terreau monstrueux peut  
germer la promesse d'un avenir, et la certitude que l'amour  
existe. Un spectacle multi-indiscipliné. Théâtre, chant,  
danse... Chants de batailles et d'amour, poésie des sons.  
Images sonores aux mélodies puisées dans les chansons  
populaires où se mêlent casse-pipes et hip-hop...



### TROUPE DE THÉÂTRE DE LA MJC : LA RÉALITÉ NOIRE

**Mardi 26 Avril 2016 à 20h30**

Lectures spectacle

La réalité noire (traduction de Tchernobyl) 30 ans après...  
Par la compagnie de Théâtre de la MJC de Vaugneray.

**Plus de renseignements sur le site du théâtre :**  
<http://griffon.mjc-vaugneray.org>

### EXPOSITION « ARTISTES EN VAL NOIR » : 12<sup>ème</sup> édition

Fenêtre ouverte sur la richesse et la diversité de la création dans  
l'ouest lyonnais, l'exposition réunit chaque année une vingtaine de  
peintres, sculpteurs, graveurs, photographes...

Touchant un large public, cette exposition permet aussi aux artistes  
de mieux se connaître et d'échanger sur leurs différents modes  
d'expression, sur les salons de la région.

**Samedi 11 et dimanche 12 juin 2016**  
**à la salle de fêtes de 10h à 18h**





Pour la deuxième année consécutive aura lieu du 13 au 19 avril le festival Play it again qui propose aux spectateurs de découvrir des films d'hier en version restaurée. Cette année, les films diffusés sont **Les nerfs à vif, Une si longue absence et Joe Hil**. Nous vous invitons à consulter notre programme pour connaître les horaires de diffusion de ces films.

La 10<sup>ème</sup> édition des Jeudis des Amphis aura lieu comme chaque année tous les jeudis soirs du mois de juin. Cette année, hasard du calendrier, il y aura 5 soirées. Le principe reste identique aux années précédentes: projection de films musicaux puis guinguette avec orchestre dans l'amphithéâtre de la MJC avec possibilité de restauration sur place. Un karaoké géant sera organisé le jeudi 30 juin pour clore l'édition 2016. Cette année encore, nous vous attendons nombreux pour ce rendez vous estival.

Encouragés par le succès de la Nuit du fantastique, nous proposons aux amateurs de film fantastique une séance atypique puisqu'elle aura lieu le samedi 30 avril à... 23h00 ! Le film n'a pas encore été choisi à ce jour, il sera mentionné très prochainement sur notre site internet.

Désormais CinéVal est présent sur Facebook. En devenant amis avec notre page, vous serez informé chaque semaine des films diffusés et de leur programmation ainsi que des événements et des soirées spéciales à venir. Rejoignez nous vite !

Il est toujours possible de réserver ses places à l'avance via le site Internet [www.cineval.fr](http://www.cineval.fr)

## PAROISSE ST ALEXANDRE

### « COUP DE POUCE », UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

Accompagner à la banque alimentaire une personne sans véhicule, donner des meubles à une famille sinistrée ou des familles de réfugiés, effectuer un accompagnement scolaire suite à un accident de mère de famille... le réseau « Coup de pouce » repère des personnes en difficulté. Un mail est ensuite envoyé à toutes les personnes qui ont accepté de faire partie du réseau. Seules les personnes qui peuvent apporter l'aide demandée répondent par la positive. Un dispositif simple pour créer et développer des liens de fraternité, de proximité et assurer des aides ponctuelles. Venez nous rejoindre et donner votre « Coup de Pouce » en laissant vos coordonnées sur : [coupdepoucestalex@gmail.com](mailto:coupdepoucestalex@gmail.com). Plus d'infos sur [saintalexandre.paroisse.net](http://saintalexandre.paroisse.net)

### MARCHE DES FAMILLES

Dimanche 1<sup>er</sup> mai, la paroisse invite toutes les familles à une marche à Yzeron à partir de 9h30 à la Ferme du Plat. Une journée ponctuée d'enseignements, de louanges et de prières. La randonnée de niveau très facile (8km) se fera en compagnie d'ânes et de poneys pour porter les plus petits. Pour les adolescents, un parcours VTT est proposé. Le pique-nique sera tiré du sac. La journée se terminera par une messe.

Sur inscriptions avant le 17 avril au 06.13.32.03.79 ou à [meyercarine@gmail.com](mailto:meyercarine@gmail.com). Participation : 10 € par famille. Plus d'infos sur [saintalexandre.paroisse.net](http://saintalexandre.paroisse.net)

### CÉLÉBRATION DES RAMEAUX

Le 20 mars 2016 à 10h30: c'est une assemblée très nombreuse qui a assisté à cette célébration qui débute la semaine sainte. Présidée par le Père Paul Reynaud, préparée et animée par l'équipe des pères de famille, elle fut un temps de prière intense accompagnée par la guitare et le chœur des pères. A la sortie, tous étaient invités à partager un moment convivial et fraternel. Ce temps a permis à chacun d'échanger ou de faire connaissance.



### A NOTER

Dimanche 26 juin : messe des familles en plein air au square Vialatoux.

**Pour l'équipe relais  
Anne-Bénédicte RIBON et René CHANTEPY**

Batterie  
**Fanfare**  
**L'Arc en Ciel**  
Vaugneray



## BATTERIE FANFARE

**MUSIQUES FESTIVES ET MUSIQUES DES RUES...  
LE 4 JUIN 2016 A COURZIEU  
POUR LE CONCERT  
DE LA BATTERIE FANFARE L'ARC EN CIEL  
ET DU MARCHING BAND BRIND'ZIK**



La septième édition du concert de la Batterie-Fanfare L'Arc en Ciel de Vaugneray co-organisé cette année avec le Marching Band Brind'zik de Brindas s'annonce festive en 2016. Le samedi 4 juin en soirée, ce ne sont pas moins de 3 fanfares avec chacune leur propre style qui vont faire leur entrée dans la salle polyvalente de Courzieu.

Le public reste fidèle et enthousiaste depuis le tout premier concert en 2002, pour ce type de spectacle convivial, festif et inédit qui assure la promotion culturelle des musiques de fanfares. Les musiciens de L'Arc en Ciel et de Brind'zik ont décidé de mettre leur passion de la musique et leur dynamisme en commun pour préparer ce rendez-vous devenu incontournable dans la région.

Le village de Courzieu deviendra, l'espace d'un soir, le samedi 4 juin 2016 de 20 h à minuit, une arène musicale avec comme scène la salle polyvalente dans laquelle se déroulera le concert. Lors des deux éditions précédentes en 2010 et 2013, de mémoire des organisateurs, on avait rarement vu une salle aussi pleine rassemblant chaque fois près d'un millier de spectateurs pour écouter les musiciens de la Batterie-Fanfare L'Arc en Ciel, du Rallye des trompes de chasse de La Livra Dou Val Nay et des Echos des Pierres Dorées, de la Banda de Chabreloche, du Bagad Avel Mor de Roanne, de la Banda Follet de Mazirat et du Show Parade de Creutzwald.

Depuis 1973, année de son réveil, la Batterie-Fanfare de Vaugneray, formation polyvalente composée d'instruments de percussion, d'harmonie et de clique comptant une trentaine de musiciens, anime annuellement près de vingt manifestations festives et commémoratives dans la région lyonnaise. Les Arc en Cielistes vêtus des couleurs de l'arc-en-ciel forment une troupe dans laquelle dynamisme rime avec convivialité. Ils ouvriront le ban en interprétant des pièces musicales issues de leur nouveau répertoire alliant musiques populaires, latines et dansantes.



Puis ce sera au tour du Marching Band Brind'zik de Brindas, société musicale qui existe depuis 1969. Basée à Tassin-La-Demi-Lune elle a été connue sous plusieurs appellations et styles musicaux : Batterie Fanfare Tassilunoise, Les Grenadiers Tassilunois et Les Gones de l'Horloge, puis Brind'zik en 2012 lorsqu'elle s'est implantée dans l'ouest lyonnais à Brindas. Brind'zik séduira petits et grands par sa grande variété musicale (pasodobles, madisons improvisés, shuffle, twist, samba, variété des années 80 jusqu'à nos jours, etc...), sa bonne humeur, sa polyvalence (défilés, animation ou concerts), ses morceaux rythmés interprétés par une grande variété d'instruments... et ses percussionnistes toujours dans l'ambiance !





La soirée haute en couleurs se poursuivra en seconde partie dans la gaité par une première dans nos Monts du Lyonnais avec le spectacle de La FAN (ou Fanfare

A la Noix de Grenoble pour les gourmets). Cette fanfare festive est composée de jeunes et dynamiques fanfarons talentueux venue tout droit de la capitale iséroise et enflammera la salle par ses morceaux chorégraphiés très entraînants.

La FAN a eu l'honneur de repartir avec la Lune d'Or récompensant la meilleure fanfare nocturne, le concours de nuit se déroulant de 2h à 4h du matin, au festival international de bandas en 2015 à Condom dans le Gers.

Son effectif comprend exclusivement des demoiselles de mauvaises nouvelles, des phagocytes de sinistrose et des décongestionneurs de bouchons d'oreille. De quoi chauffer les rudes hivers et rafraîchir les étés caniculaires...

## ASSOCIATION MUSICALE

### RÉPÉTITION PUBLIQUE

L'Orchestre ValNoir (OVN) a proposé une répétition publique le 14 décembre 2015. Le temps d'une soirée, ses musiciens et leur chef d'orchestre ont investi la salle polyvalente, aimablement mise à disposition par la Mairie. Nous remercions nos auditeurs, petits et grands, venus écouter quelques extraits de la saison musicale de l'OVN. Cette répétition publique s'est conclue par une note conviviale, autour d'un pot partagé par les musiciens et le public.

### ISOLATION PHONIQUE

Nous l'attendions depuis longtemps et elle est désormais disponible ! L'une des salles de l'école vient d'être insonorisée. Les travaux d'isolation phonique entrepris par la Mairie se sont achevés en mars. Cette salle sert tout au long de l'année aux cours de batterie. Les cours se déroulant dans les salles voisines ne seront plus perturbés. Enfin, cette salle pourra se transformer en studio d'enregistrement puisqu'elle est dotée d'une fenêtre et d'un espace où les musiciens pourront installer leur matériel.

Cette fanfare vous étonnera par son répertoire vitaminé mêlant tubes dantesques du sud ouest et détournements musicaux de musique de variétés.

Ces musicothérapeutes donneront du groove, vous feront bouger les bras et les jambes des petits comme des grands (pour votre santé, pratiquez une activité physique et auditive régulière), mais surtout, vous enverront du gros son de fanfaron qui désatrophiera les zygomatiques des plus pleurnichards !

Les places de concert peuvent être achetées lors des billetteries qui se tiendront de 8h à 18h, le Dimanche 24 avril 2016 à Brindas dans le bourg lors de la Foire aux Echelles et le Samedi 7 mai 2016 à Vaugneray dans le bourg lors du Marché aux fleurs, ainsi qu'au magasin Contal Musique au 15 Rue de Condé 69002 LYON ou directement auprès des musiciens.

### Réservation téléphonique :

**04.78.45.83.22 - [guy.badoil@free.fr](mailto:guy.badoil@free.fr)**

**ou 06.33.33.68.57 - [famillecourby@hotmail.fr](mailto:famillecourby@hotmail.fr)**

**Les membres de la Commission Concert  
Serge DUMORTIER et Cédric CROZIER, Présidents**

### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

**Lundi 11 avril 2016**

**Journée musicale à l'école de musique**

Ouverte à tous les enfants de l'école de musique, c'est l'occasion pour tous d'écouter de la musique, de découvrir ou de pratiquer de nouveaux instruments. Les enfants viendront avec leur pique-nique et leur encadrement sera assuré par les professeurs.

**Mercredi 4 mai 2016  
à 20h30**

**Concert de l'OVN  
et l'école de musique**

Venez écouter le répertoire de l'orchestre et apprécier le travail réalisé par les élèves de l'école. Salle des fêtes de Vaugneray. Durée : 1h30



**Suivez notre actualité sur  
[musique-vaugneray.blogspot.fr](http://musique-vaugneray.blogspot.fr)**

## COMITE DES FETES

L'assemblée générale a eu lieu le **vendredi 19 février** à 20h30 salle du Lavoir. La composition du bureau est la suivante :

**Président** : Henri Coquard

**Vices-présidents** : André Richard,  
Jean-Paul Charbonnier, Aline Durand

**Secrétaire** : Chantal Durand

**Secrétaire-adjointe** : Marion Crozier

**Trésorière** : Danielle Charvöllin

**Trésorier-adjoint** : Jean-Paul Perez

Nous accueillons un nouveau membre : Nicolas Carret.



Voici le programme des manifestations pour les prochains mois de l'année 2016 :

**Samedi 7 mai : marché aux fleurs**

Le marché aux fleurs se tiendra toute la journée le samedi 7 mai sur la place de la mairie et la place des Cadettes.

## THÉÂTRE DU JARDIN

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION  
« COMPAGNIE DES FONTAINES » À VAUGNERAY



Le Théâtre du Jardin commence une nouvelle aventure autour du Montreur de marionnettes, un conte de H.C.Andersen. Nous proposons à toute personne intéressée par le projet de nous rejoindre pour participer à cette création... Nous souhaitons aussi organiser régulièrement une « scène ouverte » pendant la belle saison. Nous invitons tous les artistes (musiciens,

A 11h30 : Animation musicale avec les Trompes de chasse. Pensez d'ores et déjà au fleurissement de vos balcons, jardins et façades. Vous pourrez ainsi participer au concours des maisons fleuries en vous inscrivant en mairie jusqu'au 20 juillet (catégories : maisons et jardins, fermes, façades et spécial membres du comité des fêtes).



**Samedi 18 et dimanche 19 juin : Ball-trap**

Le ball-trap aura lieu au Plat de Saint-Romain. Il est organisé conjointement par le comité des fêtes et la société de chasse. Les informations relatives à cette manifestation seront transmises ultérieurement par voies d'affiches, dans les journaux, etc...



**Dimanche 3 juillet : 2<sup>ème</sup> Championnat de France de lancer de bouse de vache** en partenariat avec la MJC. Repas à midi. Concert vers 18 heures. Toutes les informations seront données sur journaux et affiches.

**Le bureau**

conteurs, clowns, chanteurs...) ou artistes en herbe qui veulent présenter quelque chose sur la petite scène du jardin de l'ancienne gare de la Maison blanche à se faire connaître ! Ambiance « café-artistique » conviviale ! Et si vous souhaitez encourager les artistes, soyez les bienvenus pour les applaudir ! Première prévue fin juin. Nous vous tiendrons au courant des dates et horaires... Nous vous rappelons que la compagnie propose également des rendez-vous réguliers autour de l'art de l'acteur et des marionnettes pour adultes et enfants.

**Pour participer ou avoir plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 04.37.22.01.13 ou au 07.50.87.98.92.**

## TWIRLING BÂTON

### VOICI QUELQUES NOUVELLES DU CLUB ET QUELQUES RÉSULTATS :

#### Open de Chaponost le 10 janvier :

En strutting : Sarah Dumortier/6 et Coraline Bouchard 3/5.

En deux bâtons : Belinda Granjon 2/4.

En solo : Solene Delorme 5/11, Marie Marnas 2/12, Belinda 2/4.

En duo : Estelle Joris et Solene 4/8.

#### Open de Bourg-les-Valence le 24 janvier :

Strutting : Sarah 3/13 et Coraline 4/12.

En duo : Louane Granjon et Sarah 5/10, Solene et Estelle 8/18.

En solo : Sarah 3/13, Louane 6/13, Elisabeth Rodriguez 4/11, Elodie Lallement 3/11, Belinda 3/8.

En danse twirl senior : 1<sup>ère</sup>.



#### Bâton dor à Nevers les 13 et 14 février :

En 2 bâtons : Belinda 2/12

En duo : Louane et Sarah 3/11, Solene et Estelle 3/10

En solo : Solene 4/23 (elle participe à la final des préliminaires cadettes), Marie 6/18, Elodie 5/17 (elle participe à la finale des préliminaires seniors), Sarah 6/13 et Louane 6/14.

Danse twirl junior 1/5.

Danse twirl senior 1/5.



Open de Vénissieux le 6 mars : tout le club était présent.

Strutting : Sarah 2/7, Estelle 9/13 et Coraline 3/7.

En solo : Sarah 2/13, Louane 9/18, Solene 3/11, Estelle 6/17, Marie 5/14, Elisabeth 4/8 et Belinda 3/7.

En duo : Louane et Sarah 3/11, Estelle et Solene 3/10.



Les nouvelles ont participé en solo et en pompon où elles ont accédé à la deuxième marche du podium. L'équipe senior a terminé 1<sup>ère</sup> malgré un problème survenu à la sono : nos sportives ont poursuivi leur danse sans musique.



Prochaine compétition et pas des moindres : le sélectif Rhône-Alpes à Chaponost le 10 avril où nous avons pour objectif d'être sélectionnés en équipe et en individuel pour le championnat de France qui aura lieu à Vichy les 14, 15 et 16 juin prochains. Nous nous excusons auprès des classards, de la municipalité et des valnégriens pour notre absence à la fête des Classes mais cette compétition est primordiale.

Notre **soirée démonstration aura lieu le vendredi 17 juin** à la salle des sports Stella Perrachon. Les filles et parents auront des tickets d'entrée qui serviront de ticket de tombola, n'hésitez pas à venir nous voir et nous encourager !



## USOL GYM ARTISTIQUE

### DÉBUT DE SAISON TRÈS PROMETTEUR

#### COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES UFOLEP

Cette saison, dès le premier tour, nos gyms ont porté très haut les couleurs de l'USOL. En effet, sur 13 équipes engagées, 7 équipes finissent sur le podium dont 3 sur la plus haute marche (résultats dans les tableaux ci-après).

Fille			Garçons		
Niveau	Classement équipe	Classement individuel	Niveau	Classement équipe	Classement individuel
6 (14/18 ans)	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup> Bérénice Pardin</b>	4 (11/18 ans)	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>1<sup>er</sup> Lucas Ferré</b> <b>2<sup>ème</sup> Lancelot Jacoud</b> <b>3<sup>ème</sup> Lucas Martin</b>
8 (7/12 ans)	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup> Lilou Varry</b>	1 (>11 ans)	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>1<sup>er</sup> Pierre Ponvianne</b> <b>3<sup>ème</sup> Alex Guillet</b>
3 (>11 ans)	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup> Charline Bador</b>	5 (7/14ans)	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>4<sup>ème</sup> Anthony Jacquin</b>
8 (7/10 ans)	4 <sup>ème</sup>		6 (7/14ans)	3 <sup>ème</sup>	
5 (11/15 ans)	4 <sup>ème</sup>	<b>4<sup>ème</sup> Samantha Chenat</b>	6 (7/10ans)	4 <sup>ème</sup>	
4 (>11 ans)	5 <sup>ème</sup>		5 (>11 ans)	4 <sup>ème</sup>	
6 (11/15 ans)	11 <sup>ème</sup>	<b>3<sup>ème</sup> Lucie Crozier</b>			



#### COMPÉTITION FFG

Seule l'équipe de garçons Niv 1 (>11ans) est engagée cette année. Là aussi, nos gyms ont obtenu des résultats plus qu'honorables en finissant 4<sup>ème</sup> sur 9 équipes.

#### CHALLENGE GYMNIQUE

Cette saison, le 1<sup>er</sup> tour du challenge Inter-Clubs s'est déroulé le dimanche 13 mars à la Salle Stella Perrachon. Les clubs de Lentilly, Grigny, Ecully et Charcot ont pu participer aux côtés de Vaugneray. Le matin, une formule ludique était proposée avec, sur chaque agrès, une affiche très détaillée permettant aux enfants une meilleure compréhension, et, l'après-midi, la formule était plus proche des compétitions avec des mouvements et une notation chiffrées. Toute la journée, plus d'une centaine d'enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont eu la fierté de montrer leurs progrès à leurs familles et amis venus les encourager, le tout sous l'œil avisé de leurs entraîneurs. Tous les enfants ont reçu un diplôme d'Or, d'Argent ou de Bronze à l'issue de leur passage. RDV pour le 2<sup>ème</sup> tour du challenge à Grigny le 29 mai 2016.

#### STAGE DE GYM PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le stage des vacances d'hiver qui a eu lieu du 22 au 26 février a été l'occasion de tester des nouveaux jeux, d'initier les plus jeunes au jugement via des jeux ludiques et de préparer un spectacle acrobatique présenté lors du Challenge Inter-Clubs. Le mercredi, c'est au gymnase de Lentilly, équipé d'un trampoline, que la journée s'est déroulée et a été très appréciée par les enfants. Le prochain stage, lors des vacances de printemps, se déroulera du 11 au 15 avril 2016, pensez à réserver. Notez d'ores et déjà dans vos agendas le Gala de la Gym : Samedi 18 juin à partir de 17h à la Salle Stella Perrachon, avec comme chaque année entrée gratuite, buvette, restauration, représentations et démonstrations, le tout dans une ambiance de folie ! Le planning des compétitions est disponible sur notre site ainsi que les photos prises lors des compétitions et des événements : [www.USOL.fr](http://www.USOL.fr) rubrique Gym artistique ou sur [facebook.com/usolgymnastique](https://www.facebook.com/usolgymnastique)

Véronique JM, pour le bureau



# USOL NATATION

## USOL PLONGEON

Du 5 au 7 février, une équipe de plongeurs s'est rendue aux championnats de France et à la coupe de France à Strasbourg, entraînée pour la première fois par Nicolas Lemoine qui a fait la preuve de ses compétences.

### Résultats

- En seniors à 1 mètre : Matthieu Rosset Champion de France et Alexis Jandard vice Champion de France. et à 3 mètres : Matthieu Rosset Champion de France et Alexis Jandard 5°.
- En Juniors à 1 mètre : Alexis Jandard Champion de France et à 3 mètres vice Champion de France.
- Stella Michallet : 4° en benjamine 1 à 1 mètre. Pourtant forfait à 1 mètre en benjamine 2 à cause d'un virus, elle participe avec courage en benjamine 1 à 3 mètres le dimanche et devient vice Championne de France.
- Victor Tardiou prend trois médailles : une d'argent en poussin à 1 mètre et deux de bronze en benjamin 1 à 1 mètre et en poussin à 3 mètres.
- Bastian Noël, moins bien que cet été, termine 6° des poussins à 1 mètre.
- Laszlo Travert, pour ses premiers Championnats de France, réalise un joli concours et termine 4° en poussin à 1 mètre.
- Qualification d'Alexis en haut vol et 3 mètres pour accéder à l'international.

Matthieu Rosset, déjà qualifié pour les JO, a participé à la coupe du monde à Rio qui s'est déroulée du 13 au 24 février. Il termine 1<sup>er</sup> des éliminatoires et obtient lors de la compétition 453,50 points, à 3,10 points du podium.

### A suivre

Prochaine compétition internationale pour Alexis : Deux grands prix FINA : Puerto Rico et Canada pour essayer de se qualifier pour les Championnats d'Europe qui se dérouleront à Londres.  
Tournoi des 7 nations : 19 et 20 mars à Edimbourg



Les plongeurs d'USOL avec Gary Hunt Champion du monde de Cliff Diving plongeur de l'extrême et Nicolas Lemoine leur entraîneur pour cette compétition.

## Le responsable sportif USOL natation



## **INSCRIPTIONS AU COURS DE NATATION, PLONGEON, AQUAGYM POUR LA SAISON 2016/2017**

Les inscriptions se font en deux temps :

### 1. Les cinq premières permanences sont réservées :

**Aux réinscriptions :** Venez le jour de votre cours. Si vous voulez assister au cours la saison prochaine, vous devez venir vous réinscrire, il n'y a pas de réinscription automatique. Si votre décision n'est pas définitive, nous vous conseillons de vous réinscrire, vous pourrez annuler en septembre.

**Aux nouvelles inscriptions des frères et sœurs ou parents d'enfants déjà inscrits cette saison.**

Ces permanences auront lieu à la piscine de Vaugneray le :

Lundi 13 juin de 18 h 30 à 20 h 30	Judi 16 juin de 17h30 à 19h30h
Mardi 14 juin de 17 h à 20 h 30	Vendredi 17 juin de 11h30 à 13h30
Mercredi 15 juin de 19h30h à 21h30	

### 2. Au cours des permanences suivantes, toutes les inscriptions seront prises en fonction des places disponibles,

Ces permanences auront lieu :

<b>A la piscine de Vaugneray</b>	<b>Bureau USOL 5 rue de la Déserte à Vaugneray</b>
Lundi 20 juin de 18h à 20h30	Mercredi 31 août de 14h à 17h
Mardi 21 juin de 18h à 20h	<b>Salle des fêtes de Vaugneray :</b>
Jedi 23 juin de 18h30 à 19h30	samedi 3 septembre de 9h à 12h

**Horaires  
des cours,  
Tarif, Règlement :  
www.usol.fr**

## USOL BASKET

Il devient de plus en plus compliqué de rendre compte de toutes les activités faites au sein de la section basket de l'USOL. Pour preuve, l'agenda sur un trimestre d'un joueur (en noir) et d'un bénévole (en rouge).

Outre l'embarras du choix, il faut montrer dans un bon équilibre toutes les équipes pour ne pas faire de jaloux.

C'est donc pourquoi une page Facebook a été créée afin de répondre à tout cela : <https://www.facebook.com/USOUsolbasket/> ou taper dans un moteur de recherche facebook usol basket. Pas besoin d'être inscrit, la page est en consultation libre sur Internet.

En revanche, si vous voulez interagir, demandez à vos enfants ou à vos petits-enfants !

Message personnel à tous nos étudiants : il reste quand même de la place pour réviser !

AVRIL 2016						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2 Responsable de salle Match	3 Coacher
4 Réunion bureau	5	6 Entraîner	7	8	9 Coacher	10 Arbitrer
	Match amical jumelage Roumanie		Entraînement		Match + tenir la feuille de marque	
11	12	13	14	15	16	17
	Stage vacances de Pâques					
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27 Entraîner	28	29 Préparer stage	30 Stage	
	Plateau technique		Entraînement		Stage St Martin	

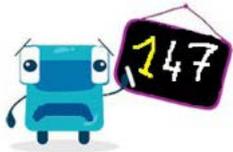
MAI 2016						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
						Stage St Martin
2 Réunion bureau	3	4 Entraîner	5 Amener les petits à la fête du basket	6	7	8
	Plateau technique					
9	10	11 Entraîner	12	13	14 Monter les stands et tenir la buvette	15
	Plateau technique		Entraînement		Match phase finale Rhone	Aide phase finale Brindas
16	17	18 Entraîner	19	20	21 Encourager	22
	Plateau technique		Entraînement		Finale si on a gagné la demi	
23	24	25 Entraîner	26	27	28 Supporter	29
	Plateau technique		Entraînement	Acheter cadeau maman	Supporter les seniors en demi	
30	31					
	Plateau technique					

JUIN 2016						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 Entraîner	2	3	4	5 Tournoi
			Entraînement			
6 Réunion bureau	7	8 Entraîner	9	10	11 Tournoi	12
			Entraînement			Tournoi
13	14	15 Entraîner	16	17	18	19
	Plateau technique		Entraînement	Acheter cadeau papa	Tournoi	
20	21	22 Entraîner	23	24	25	26 Réunion fin d'année
	Plateau technique		Amener un copain à l'entraînement			Réunion festive fin d'année
27	28	29	30			
	S'inscrire pour la saison prochaine					

## UNION POUR L'AVENIR DE VAUGNERAY

**UNION POUR L'AVENIR  
DE VAUGNERAY**

### TRANSPORTS : DE PIRE EN PIRE



Fin 2015, notre pétition adressée à Mme la Présidente du Sytral, pour porter à sa connaissance nos difficultés et demander le retour du C24 à Vaugneray a recueilli 1987 signatures,

confirmant une fois de plus que les habitants ne sont pas satisfaits de la situation actuelle.

Le 29 janvier 2016, le conseil départemental du Rhône a décidé de diminuer drastiquement l'offre de transport des Cars du Rhône.

La desserte de Vaugneray (ligne 147) sera réduite de moitié ! soit environ un car toutes les 2 heures du lundi au vendredi, et plus aucun service le week-end ni pendant les vacances scolaires (source Commission Générale du département du 08/12/2015).

En septembre prochain, les habitants de Vaugneray vont donc se trouver dans une situation dramatique en termes de transports en commun, alors que plus de la moitié de la population active travaille ou étudie dans la Métropole.

Union Pour l'Avenir a eu un premier échange avec le Sytral, qui gère les TCL et les Cars du Rhône, auquel nous avons communiqué un dossier complet sur la situation des transports à Vaugneray ainsi que la nouvelle pétition. Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancement de nos discussions et espérons que la situation va évoluer dans le bon sens pour les Valnégriens.

### ET QUE PRÉVOIT LE BUDGET 2016 DE LA COMMUNE ?

Dans un contexte financier serré, lié à la baisse des dotations de l'Etat, on pourrait penser que la priorité se porterait sur ce qui est indispensable à notre vie quotidienne notamment la sécurisation des voiries, les transports ou les écoles. Mais sur ces sujets, aucun projet n'est prévu. Au lieu de cela 150 000 euros sont prévus en 2016 pour l'aménagement de l'espace culturel du Clos des Visitandines, et encore 50 000 en 2017, soit 200 000 euros. Pour un espace culturel controversé et certainement inaccessible en transports en commun !

Quant à la réhabilitation de la maison du Parc Vialatoux, elle nous semble justifiée mais n'a pas été discutée, ni

en Conseil municipal, ni en commission d'urbanisme. Ainsi on apprend qu'il y aura deux logements, un commerce et une salle associative. N'aurait-on pas pu étudier la possibilité d'y transférer le CCAS qui étouffe dans les locaux de la mairie, ou la possibilité d'en faire une grande maison des associations ? Tout peut surgir de la discussion, même un consensus si au final la proposition du maire se révèle la meilleure, mais l'occasion a été perdue une fois de plus.

Et toujours et encore, nous regrettons l'absence de transparence dans les décisions de la municipalité.

### LE DIMANCHE 26 JUIN NOUS ORGANISONS LA 3<sup>ÈME</sup> GRATIFÉRIA DE L'OUEST LYONNAIS



Une Gratiféria, c'est un marché gratuit :

- 100% libre : vous amenez les objets que vous voulez (ou rien) et repartez avec ce qui vous plaît
- 100% don : tout ce qui est déposé est gratuit
- 100% solidaire : les objets dont vous n'avez plus besoin vont ainsi profiter à d'autres
- 100% durable : quoi de mieux pour recycler vos objets que de leur donner une seconde vie ?

Rappelons que les objets donnés doivent être propres, pas trop usés pour les vêtements, complets pour les jeux d'enfants, ou en état de marche pour les appareils électriques.

L'an dernier, des vélos, un canapé, du mobilier, des jouets... ont été déposés et ont trouvé preneurs.

Alors venez nombreux, vous repartirez plus joyeux !

**Nous contacter :**

**unionpoulavenir.vaugneray@gmail.com  
ou 1 place de la Mairie 69670 Vaugneray**



DU 26 DÉCEMBRE 2015 AU 20 MARS 2016

## NAISSANCES

BOUVET MOREAU Liam	2 janvier
HANOWSKI Pablo	6 janvier
ABANARITI Timeo	12 janvier
DE JERPHANION Eléonore	18 janvier
BENIER Raphaël	21 janvier
BONNIN Alma	26 janvier
MACABIES Pernille	5 février
ROSENZWEIG Charline	5 février
JUNIQUE Pauline	11 février
QUENNESSON Anaïs	11 février
DOMAS Hugo	17 février
MARTIN Clémence	21 février
HUSSON Lénaël	6 mars
GOETZ Arthur	12 mars

## DÉCÈS

POCACHARD Jeanne	22 janvier
JASKULSKI Paulette	24 janvier
RIVIERE Patrick	25 janvier
MORETTON Louis	6 février
SUEL Lucile	12 février
DIMEK Gaëtan	15 février
RIVET Henriette	25 février
GROS Reine	29 février
FABRE Anne-Katty	29 février
BAYARD Jeanne	7 mars
MARQUIER Lucienne	18 mars
COUDERT Pierre	23 mars

## MARIAGES



RUIZ Fabien  
& PIERRE LOUIS Priska  
27 janvier



**PROCHAINE PARUTION DU MAGAZINE : Juillet 2016**

Merci d'envoyer vos articles avant le 24 juin par courriel à [celine.debiesse@vaugneray.com](mailto:celine.debiesse@vaugneray.com) et [anne.pdf@free.fr](mailto:anne.pdf@free.fr)

# PRESSING DU VILLAGE

- Démarche environnement (recyclage des produits lavants)
- Blanchisserie • Retouches
- Tapis • Cuir/Daim
- Forfait tenue de mariée

## SERVICE HAUTE QUALITÉ

- le nettoyage à sec
- le détachage spécialisé
- le repassage, les retouches et la finition à la main
- les opérations supplémentaires nécessaires (double nettoyage, égalisation, lavage, apprêtages spéciaux) permettant une finition de l'article aussi parfaite que possible.

## DÉPÔTS PRESSING

- 1 - Casino de Saint-Genis-les-Ollières
- 2 - SPAR d'Oullins
- 3 - La Lavandine de Brignais

59, av. du Dr. Serullaz  
**VAUGNERAY**  
04 78 45 97 16



**ELECTROMENAGER**    **POSE D'ANTENNE**    **TV - HI-FI - VIDEO**

**TOUTES LES GRANDES MARQUES**  
**À PRIX GRANDES SURFACES**

**AU MÉNAGER VALNIGRIN**  
13, place du Marché - VAUGNERAY - Tél. 04 78 45 87 30  
du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h - Samedi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

**VENTE - INSTALLATION - CONSEIL - DEPANNAGE - ACCESSOIRES**

## LE COMPTOIR DE L'OUEST

Café - Restaurant - Pizzeria  
Pizzas à emporter

CUISINE TRADITIONNELLE  
FAITE MAISON

9 route de Lyon  
VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 75 34

**lecomptoirdelouest.fr**

**OUVERT** du Mardi au Dimanche midi  
et du Mercredi au Samedi soir

*Franck Brivet réalise pour vous*

**PEINTRE**

**DEVIS GRATUIT**

ENTREPRISE **BF**

SIRET : 444689863 RM 6901

13 Bis rue Dronaud  
69670 VAUGNERAY

**Tél. 04.72.57.92.05    Port. 06.80.95.83.35**

PEINTURE  
DÉCOR ET TAPISSERIE  
POSE DE PLAQUES DE PLÂTRE  
CLOISON ET PLAFOND

GRES  
PIERRES  
MOSAÏQUES  
SALLES DE BAINS

**BERNARD CERAMICS**

azulej  
PATRICIA URQUIOLA  
POUR MUTINA

www.bernard-ceramics.com

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16  
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

**L'AUBERGE FLEURIE**  
10, place de la Mairie - 69670 VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 99 56

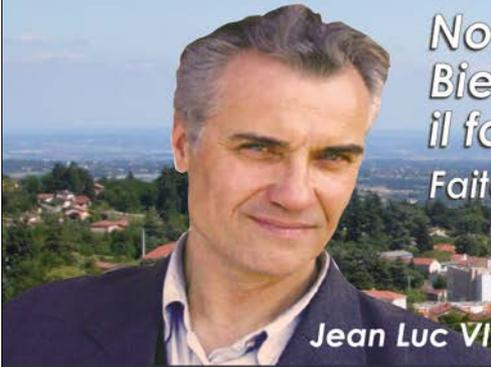
## T.P. VAUGNERAY

**Terrassement - Assainissement**  
**V.R.D. - Travaux Publics**

Saint-Clair 69510 YZERON

**06 66 17 82 12      Joss Badoil**

**Estimation immobilière gratuite + Diagnostics Remboursés**



Jean Luc VITTOZ agent immobilier

**Non... il n'y a pas de Crise de l'immobilier !  
Bien Vendre... Bien Acheter...  
il faut connaître le Juste Prix !**

Faites estimer votre Bien : Maison, Appartement, Terrain,



**Vittimmo** acheter... vendre... au juste prix

Agence immobilière 3 rue du 19 Mars angle place du Marché à VAUGNERAY

**04.78.45.84.64 06.78.53.23.15**

offre promotionnelle pour tout mandat confié à notre agence en 2016 et dont la vente est réalisée par notre agence en 2016



Auto avec ou sans permis

**Vente  
Réparation**

**J.C.F Services**

Depuis 1992

*Le Printemps est là !  
Pensez à la révision de votre tondeuse*



**STIHL**

**HONDA**  
The Power of Dreams



**PIAGGIO**

agréé préfecture pour service carte grise



Tel: 04 78 45 89 29 / Fax 04 78 45 78 93

578 Chemin de la Charlisse - Vaugneray 69 670  
Mail : jcservices@wanadoo.fr

MARIAGES • COCKTAILS  
LUNCHS • BUFFETS • PLATEAUX REPAS...

**Pour tous vos événements familiaux,  
associatifs ou d'entreprise,  
vous pouvez compter sur  
une équipe de professionnels**



**DOMINIQUE TRAITEUR**

25 route de Bordeaux **VAUGNERAY**  
Tél. 04 78 57 05 53 • [contact@dominiquetraiteur.com](mailto:contact@dominiquetraiteur.com)

PARTICULIERS - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS

Découvrez notre nouveau site et nos prestations sur  
**[dominiquetraiteur.com](http://dominiquetraiteur.com)**